
Rapport d'activité

-2021-

PICOL ASBL

Partenariat, Intégration, Cohabitation à Laeken

Numéro d'entreprise : **461 226 387**

Adresse du siège social :

160 Boulevard Emile Bockstael – 1020 Bruxelles

02/675.05.95

c.barbe@picol.be

www.picol.be

Formulaire de rapport annuel d'activités aux termes du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente

Année civile sur laquelle porte le rapport d'activités : 2021

1. Identification de l'association :

Nom : Partenariat, Intégration, Cohabitation à Laeken

Sigle : PICOL ASBL

Adresse du siège social : 160, Boulevard Emile Bockstael – 1020 Bruxelles

Téléphone : 02/675.05.95

E-mail : c.barbe@picol.be

Site internet : www.picol.be

Numéro d'entreprise : 461 226 387

Correspondant : Carole Barbé

Adresse : 53/5 Rue Emile Delva – 1020 Bruxelles

Téléphone : 0475/74.62.36

E-mail : c.barbe@picol.be

Le cas échéant, nombre d'associations fédérées par l'association ¹

¹ Les mêmes informations d'identification doivent être transmises par toutes les associations fédérées, ainsi que la définition de leur champ d'action territorial.

2. Nature de la reconnaissance dont bénéficie l'association :

Préciser si l'association est reconnue en tant que :

Association
Mouvement

Préciser la période du contrat-programme ou de la convention en cours : 2019 – 2025

Préciser sur quel(s) axe(s) et catégories de forfait porte la reconnaissance :

Axe 1	<input checked="" type="checkbox"/>	Catégorie de forfait ² : article 5 § 1 (10 points) Champ d'action territorial : 50.000 habitants
Axe 2	<input type="checkbox"/>	Catégorie de forfait ^{3□} : Article 13 §1 ^{er} (15 points) / Article 13 §2 (30 points) / Article 13 §3 (45 points) Champ d'action territorial
Axe 3, 1	<input type="checkbox"/>	Catégorie de forfait ^{4□} : Article 18 §1 ^{er} (20 points) / Article 18 §2 (30 points) Champ d'action territorial :.....
Axe 3, 2	<input type="checkbox"/>	Catégorie de forfait ^{5□} : Article 23 §1 ^{er} (20 points) / Article 23 §2 (30 points) Champ d'action territorial :.....
Axe 4	<input type="checkbox"/>	Catégorie de forfait : Article 27 (20 points) Champ d'action territorial :.....

² Préciser l'article de l'arrêté gouvernemental visé (exemple article 5, § 1^{er}) ainsi que le nombre de points emploi (ou le montant de la subvention s'il s'agit d'un des trois forfaits définis par l'article 4 de l'arrêté gouvernemental).

³ □ Biffer les mentions inutiles.

⁴ □

3. Évolution globale de l'association :

2021 aura été, encore une fois, une année dure et particulière.

Au niveau du contexte social dans lequel s'est déployée l'asbl, un durcissement des réalités vécues par les habitants s'est ressenti. Des problématiques déjà auparavant subies par les habitants se sont vue renforcées par l'absence de plus en plus récurrente des services sur le terrain. Le travail se faisant de plus en plus à distance, l'accessibilité pour les habitants au services public s'est vu considérablement mis à mal. Cette problématique fut d'ailleurs énoncée lors du rapport d'activité 2020 sous la forme d'un texte interpellation : "Ou êtes-vous ? ». Ce texte, écrit par la présidente de la Coordination Sociale de Laeken (CSL) à destination des membres de la coordination, voulait dénoncer la désertion des services sociaux dans les quartiers où nous sommes actifs. Cette conséquence de la crise sanitaire ne s'est pas effacée, au contraire elle s'est vue dans certains services normalisée.

Au niveau de l'organisation interne de l'asbl, le PICOL a vécu plusieurs arrivée et départ concernant ses travailleurs. Il y a eu début juillet le départ du Coordinateur de la CSL qui a quitté l'association. Dans sa volonté de renforcer sa pratique EP au sein de la CSL, son poste a été repris par le chargé de projet en éducation permanente. Un nouveau travailleur est venu renforcer l'équipe et prendre le poste de chargé de projet en éducation permanente. De plus, nous avons accueilli durant l'été un nouvel animateur au Projet de Cohésion Sociale (PCS) Square Prince Léopold qui n'est resté que quelques mois dans l'asbl.

Le projet « Maison de la Coordination Sociale », décrit dans le rapport d'activité 2020, a continué à être construit en Assemblée Ordinaire par les membres de la Coordination Sociale de Laeken. Il faut souligner la grande participation des travailleurs de Laeken dans la construction de se réel projet de quartier. La « Maison de la Coordination Sociale » a changé de nom et est devenue CAPLA, Coin des Associations et habitants – Partenariat Laeken en Action. Malheureusement, les travaux du CPAS ayant pris un énorme retard, nous n'avons toujours pas pu investir les lieux (tant pour les bureaux des associations qui en ont besoin que l'espace demandé pour des projets par les habitants du quartier) nous empêchant aujourd'hui encore d'investir ce projet et ce lieu et nous obligeant de nous adapter continuellement. En 2021, nous sommes retournés durant les travaux du 160 Boulevard Emile Bockstael, dans le bâtiment récemment rénové de l'ancienne gare de Laeken devenu nouvellement un des nouveaux sites du Centre Culturel la Maison de la Création. Nous y sommes restés quelques mois avant de devoir quitter le lieu, la Maison de la Création – Ancienne Gare accueillant apparemment d'autres structures nous obligeant de libérer l'espace. Nous fûmes donc contraints d'occuper notre local du Projet de Cohésion Social Léopold en attendant la fin des travaux de nos futurs locaux.

Suite à l'année bousculante que fût 2020, nous avons expliqué dans le rapport d'activité que l'asbl voulait être accompagnée afin de faire un travail sur son organisation interne. Ce travail fût réalisé en 2021 par l'accompagnement de l'association par Collectiv-a, une asbl qui accompagne et intervient auprès des organisations autour de pratiques de gouvernance partagée et d'autogestion, de coopération.

Cette expérience a été compliquée pour les membres de l'équipe, d'autant plus au regard du contexte dans lequel nous étions plongé. Elle est venue mettre en évidence la difficile appropriation commune de l'objet social de l'asbl PICOL. La majorité des membres de l'association est ressorti de cette formation quelque peu frustrée. Malgré un accompagnement professionnel de qualité et la transmission de plusieurs outils utiles à l'association, le manque de profondeur dans la réflexion, l'absence de réappropriation (et de création) d'outils et, sans doute le plus important, l'attention parfois trop prépondérante mise sur le bien-être du travailleur aux dépens des visées et des valeurs de l'association furent tout autant de frustrations qui n'ont pas permis à cette expérience d'aboutir aux résultats espérés par l'asbl.

Nous nous sommes également mis au travail autour de l'histoire de l'asbl. Ce travail est mené avec l'accompagnement de l'ancien président du Conseil d'Administration de l'asbl. Cela fait suite à la situation de mauvaise gouvernance expliquée dans le rapport 2020. Cette situation a été solutionnée par la démission des anciens membres du Conseil d'Administration et la montée de nouveaux membres plus « indépendant » et pertinent pour soutenir l'objet sociale de l'asbl. Afin de se redéfinir et de repartir sur des bases saines, l'association est en train de mener un travail historique, croisant histoire structurelle du monde associatif bruxellois et vie interne, propre au PICOL et à sa mutation à travers les années. L'association est passé par plusieurs réels, plusieurs situations humaines, institutionnelles et politiques. La volonté montrée ici de se réapproprier cette histoire est motivée par un seul but : celui de toujours actualiser notre travail social et politique au contexte dans lequel il agit.

Comme vous pouvez le remarquer, ce fût encore une année agitée, tant pour les habitants que pour les travailleurs. Difficile certes, mais une année forte en projet, en énergie, en invention.

4. Les axes de reconnaissance :

Tout comme le nouveau décret le prévoit au chapitre 5/1 introduisant la possibilité d'utiliser la transversalité des axes, l'asbl PICOL a prétendu pour l'année 2019 à la reconnaissance dans l'axe 2 (formation) à hauteur de 56 heures, respectant donc le pourcentage reconnu à l'article 5§1. L'agenda de l'année 2020 prétendait à une reconnaissance de 16 heures en axe 2. Durant ce rapport 2021, nous tenons également à valoriser le travail de formation qui est a été fait en Coordination Sociale.

Dans le cas où l'association est reconnue dans l'axe 1 du décret :

Au cours de l'année civile sur laquelle porte le présent rapport d'activités :

- a) *Quel a été le développement des thématiques d'action ? Quelle évolution éventuelle par rapport au dossier précédent ?
Une modification des thématiques d'action est-elle envisagée à court terme (si oui, préciser) ?*

Les deux thématiques d'action de l'asbl PICOL sont le développement local intégré et les échanges culturels.

Nous entendons la thématique « développement local » comme l'amélioration de l'environnement de vie par la participation active des personnes y habitant via l'expression individuelle et collective des besoins relatifs à ce dernier et à la construction de réponses et revendications pouvant l'impacter (amélioration ou création d'infrastructures, aménagement des espaces publics, et action sur la réalité sociale, culturelle et économique des individus).

Cette thématique se formalise via la coordination des travailleurs sociaux sur le territoire de Laeken, nommée plus communément la CSL (Coordination Sociale de Laeken). Cette dernière est pilotée par l'ASBL PICOL, coordonnée par Cédric Coda, ensuite repris par François Heinrich et présidée par Carole Barbé. Cette CSL produit un document, le Plan Global de Revitalisation de Laeken (appelé PGRL). Ce PGRL est un état des lieux des besoins du quartier, de ses ressources et veut proposer des pistes d'action en vue d'une amélioration de la vie des habitants. Il est actualisé tous les 6 ans dans une démarche impliquant les acteurs locaux, tant les travailleurs sociaux que les habitants.

La CSL est composée d'un bureau, assurant la conduite de l'action, la coordination ainsi que l'organisation et l'animation des assemblées et des journées. Elle est également composée de Comités d'action autour des thématiques reprises dans le Plan Global de Revitalisation de Laeken afin de mettre ce plan en œuvre. Ces Comités d'action s'auto-organisent. Ils rendent compte de leur action lors des assemblées ordinaires et lors des journées de formation/d'évaluation.

En ce qui concerne la thématique « échanges culturels », précisons que nous comprenons le mot « culture » comme défini par la déclaration des droits culturels :

« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (Déclaration de Fribourg, 2007, article 2, a)

Cette compréhension du mot s'éloigne donc de la notion de loisir (principalement adressée à une classe dominante) et de marqueur de classification sociale. Il faut donc comprendre ce mot comme une pratique créatrice d'outils d'expression personnelle et collective.

Cette définition de la culture est donc à distinguer de celle qui permet de faire de la culture un outil de légitimation des inégalités. De cette compréhension naît donc la pratique propre à l'éducation populaire et, par extension, à l'éducation permanente comme l'association PICOL la perçoit.

Les actions menées dans cette thématique visent la revendication et l'extension des droits fondamentaux, tel le droit d'expression, d'organisation, d'interpellation, le droit au logement, à la santé, à l'éducation, à la dignité. Autrement dit : des droits sociaux, culturels et politiques.

Les événements phares de l'association que peuvent constituer la Fête de la soupe, la Fête des Lumières ou les « Tertulia », s'inscrivent dans cette conception des échanges culturels. La démarche de mise en œuvre de ces « moments », considérés comme des carrefours par l'association, participe à valoriser l'expérience de chacun.e comme des savoirs légitimes, des ressources permettant l'élaboration d'actions collectives. C'est une démarche productrice de valeurs partagées.

En lien avec le concept même de démocratie, le travail effectué par l'association tente d'associer à part égale chaque citoyen dans l'expression de ses contradictions, dans l'analyse de ses contradictions, dans la délibération de ses contradictions et dans l'arbitrage de ses contradictions.

b) Le cas échéant, présenter toute autre évolution significative de l'action réalisée dans cet axe :

Le contexte social et économique de ces dernières années nous pousse à actualiser sans cesse nos actions afin d'être au plus près des problématiques vécues par les habitants. Les actions s'adaptent donc tout en gardant comme toile de fond notre pratique ainsi que nos objectifs associatifs.

Comme énoncé lors de nos rapport 2019 et 2020, la problématique du logement reste et restera un sujet prioritaire pour les habitants. Cette problématique a donné lieu à une action, celle de l'action « Foyer Laekenois » (cfr rapport 2019 pg 27). Nous y reviendrons durant ce rapport.

Parallèlement, la question du numérique est toujours fort présente, tant chez les habitants (accès, compétence, ...) que chez les travailleurs (désertification des services, pertes du lien social, ...). Ces considérations seront expliquées durant ce rapport, dans l'action « Atelier Numérique » concernant les habitants et dans le chapitre « Coordination Sociale de Laeken » concernant les travailleurs.

Une thématique ayant pris une place non négligeable cette année fut celle de la santé mentale, encore une fois dans une double lecture habitants/travailleurs. Ce sujet relancera le comité santé mentale de la Coordination. Nous développerons cela ci-dessous.

Il est important de mettre en avant un changement dans le rapport entre le PICOL (et la Coordination Sociale) et les pouvoirs publics. Cette nouvelle relation est en construction depuis des années, nous permettant d'être identifié comme de réel partenaire. L'appel à projet du CAPLA (expliqué ci-dessous) a renforcé et exemplifié ce nouveau rapport, permettant à l'asbl de revendiquer une posture forte face aux autorités administrant le quartier. Le PICOL est de plus en plus au clair avec ses missions et ses valeurs, portant un message aux dimensions politiques plus assumé.

Développement local

Activité N°1

La Coordination Sociale de Laeken

- Contexte

Pour rappel, l'année 2019 a été marquée par le 2F : la présentation du Plan Global de Revitalisation de Laeken 2019-2025 au nouveau Collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de Bruxelles.

Ce dernier est le fruit d'analyses, de réflexions et de propositions nées d'un vif partenariat entre les habitants et les diverses associations de Laeken durant les six dernières années. Piloté par la Coordination Sociale de Laeken, le projet se veut tant constat que ligne conductrice guidant, telle une boussole, les actions des six prochaines années.

L'occasion pour les travailleurs des associations membres de la Coordination Sociale de Laeken de présenter les constats, réflexions et les pistes d'action à trois niveaux :

- ce que les associations du quartier peuvent apporter,
- ce que la Coordination Sociale de Laeken demande à la Ville,
- enfin, dans le souci de continuer à travailler les questions de fond, nous savons que les leviers sont à différents niveaux. Nous demandons aussi au Collège de porter notre voix vis-à-vis des autres instances politiques comme la Région mais aussi au niveau fédéral.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au rapport 2020, pg10.

L'année 2021 aura été l'occasion pour la Coordination de revenir sur le contexte amené par la pandémie mais aussi et principalement, de réfléchir et concevoir le projet de la Maison de la Coordination Sociale, devenue CAPLA- Coin des Associations et habitants Partenariats Laeken en Action (cfr. Pg 33 rapport d'activité 2020).

Parallèlement à ces moments de formations (assemblées ordinaires et visite-formations), des comités d'action mettent en place et assurent le suivi des pistes d'action émises dans le PGRL. Certaines actions impliquent directement les habitants.

- **Objectifs**

Finalité

Fédérer les acteurs sociaux en vue d'impacter positivement leurs terrains d'action en créant des synergies, des pratiques nouvelles et en se positionnant comme un front commun porteur de contestations et revendications politiques.

Objectifs généraux

- Construction et développement du réseau (mise en réseau des travailleurs).
- Création/ analyse et critique de pratiques.
- Mise en sens des projets.
- Création d'infrastructures pour le quartier et interpellation pour les nouveaux projets du quartier.
- Être reconnu comme interlocuteur légitime.
- Créer et partager de l'analyse critique des réalités sociales locales et globales.

Objectifs opérationnels

- Mettre à jour le répertoire des membres de la CSL.
- Rédaction d'un Plan Global.
 - a) Récolte de réalités.
 - b) Partage de constats, revendications et pistes d'actions.
 - c) Analyse collective.
 - d) Présentation du Plan face aux autorités politique publique.
- Création et organisation des comités d'actions par pistes d'actions.
- Suivi des pistes d'actions.
- Organisation d'Assemblées Ordinaires et des journées de visites-formations.

- **Description du public**

La CSL rassemble des travailleurs issus d'associations et de structures para-publiques, des travailleurs notamment psycho-médicaux-sociaux, actifs dans des structures d'aide sociale, écoles de devoir, centres culturels, service prévention, service propreté, éducation permanente, cohésion sociale, centre de jeunes, maisons médicales, planning familial, services liés au logement, services de santé mentale, services seniors ...

Les réalités, les missions, les engagements, les valeurs divergent (et les motivations de leur participation à la CSL aussi), non seulement en raison de la diversité des structures mais aussi de la multiplicité des travailleurs-mêmes (en tant qu'individus).

- **Attentes et besoins**

Les travailleurs expriment souvent d'abord attendre de la CSL de mettre en réseau, d'échanger, de développer les liens, de connaître le quartier.

Les travailleurs évoquent même les rencontres de la CSL comme un espace d'intervision et de formation (c'est un lieu confortable pour « parler de soi », et un espace valorisant pour les travailleurs). De plus, les espaces que constituent les assemblées ordinaires permettent de prendre de la distance vis-à-vis de sa pratique, sortir de son institution afin de tenter d'objectiver l'impact social et politique de nos professions.

Une attente moins ouvertement exprimée se situe dans la visibilité des associations : pour les travailleurs membres, le moment de parole aux associations est leur principale motivation. Pour des travailleurs non encore membres, ceux-ci demandent à participer aux rencontres de la CSL pour venir y faire la promotion de leurs événements et actions afin de profiter du réseau.

- **Fonctionnement**

Les travailleurs des associations et structures membres de la Coordination Sociale de Laeken (CSL) se réunissent 4 fois par an lors d'assemblées ordinaires, ainsi que lors de 2 journées.

Le bureau de la CSL assure la bonne marche de l'action de la CSL, l'organisation, l'animation et l'évaluation des assemblées et des journées. Le bureau est formé d'acteurs locaux. Les membres du bureau proviennent pour un minimum de 50 % d'associations d'initiative citoyenne. L'ASBL PICOL assure la gestion de la CSL. Un partenariat a été pérennisé avec un acteur invité au bureau CSL qui apporte son éclairage extérieur : CFS

asbl (Collectif Formation Société).

Chaque assemblée ordinaire est précédée d'une réunion du bureau (entre 7 et 12 participants présents) pour préparer la prochaine formation, évaluer la précédente et réévaluer l'entièreté du processus (interroger son sens).

Pour rappel, nous présentons depuis l'année 2019 la CSL en **transversalité** entre l'axe 1 (pour les actions de la CSL impliquant directement les habitants) et l'axe 2 (formation auprès des travailleurs du quartier).

Activité N°1 – Axe 2 -**Coordination Sociale de Laeken****Activité régulière****Nombre de participants** : de 24 à 38 participant.e.s**Heures** : 38h00**Localité** : Laeken**Animation et coordination** : PICOL asbl, membres du bureau de la CSL (CFS, CPAS, GESL, Convivence, CCBN Maison de la Création, Maison Médicale, CEFOC).**Traces** : Calendrier annuel + PV des rencontres + Invitation + Outils d'animation + Listing des présences + Formulaire d'évaluation.

Projet n°1 Assemblées ordinaires de la CSL	H/participants	Durée	Nb. de participants	Secteurs d'activité des participants	Localité	Collaborations
Formation n°1 06/05/2021 Assemblée ordinaire <i>« Diagnostic sur les besoins et les attentes des habitants dans nos structures respectives. Construction collective d'un état</i>						Ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> - Animation : déposer vos émotions (post-it) - Présentation du film « <i>Maison de la CSL</i> » réalisé par le bureau afin d'introduire le lieu et les espaces où prendra place cette Maison de la CSL. - A partir de la question : « <i>Qu'est-ce que la Maison de la CSL peut apporter au monde ?</i> », analyse des besoins de quartier. - A partir de la question « <i>Quels usages concrets pour la Maison de la CSL ?</i> », étude des usages possibles pour soi et sa structure. La formation propose aux travailleurs sociaux de développer leurs savoirs et connaissances de terrain en adoptant un focus particulier sur la conception d'un espace de quartier, lieu co-construit. Pour cela, analyse du rapport aux institutions publiques et aux formes d'appels à projets ainsi que la conception d'un processus de décision collective débouchant sur un lieu concret gérer

<p><i>des lieux de quartier</i> »</p>	<p>en partenariat. Partage de réalités professionnels et problématiques vécues afin de construire un état des lieux permettant de répondre au mieux, à travers le projet de la Maison de la CSL, au besoins et envies du quartier.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maitriser les enjeux institutionnels et politiques des appels à projet, les attentes et les obligations. - Construire un projet collectif en auto gestion et partenariat. 					
	8h00	4h00x 2	34	Éducation permanente, social, CPAS, aide au logement, socio-culturel, services de la Ville, jeunesse et petite enfance, école de devoirs, santé, psycho-social, habitat collectif, ISP, environnemental, syndicat	Laeken	
<p>08/06/21</p> <p>Assemblée ordinaire « <i>Création d'un lieu de quartier répondant au diagnostic émis lors</i></p>	<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la synthèse de l'AO du 06/05 en plénière - Présentation de l'endroit où l'on se trouve, l'asbl Au Bord de l'Eau - Animation autour des quatre orientations de la Maison de la CSL - Mise en commun 					

<p>de l'AO du 06/05, suite. Elaboration pratique de la mise en place des quatre actions du lieu »</p>	<p>En partant du diagnostic élaboré lors de la précédente AO, identifications des quatre pôles pour la Maison de la Coordination :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les midis informels thématique ▪ Le centre de formation ▪ Le centre de documentation ▪ Les évènements <p>« Comment vous imaginez ça ? ». En partant des constats de chacun, comment imaginer la mise en place de ses projets ? Par où commencer ? Qui pourrais organiser ? Pour qui ? Comment ? A quelle fréquence ? ...</p> <p>Construction d'une vision commune et mise en application d'un imaginaire collectif. Mise en commun des attentes et besoins. Définition d'une méthodologie commune permettant l'organisation pratique d'un espace symbolique. Dépasser les freins.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la constitution de réseau - Favoriser la prise de décision et d'initiatives - Viser un changement social visible par une réappropriation de l'espace et de lieux public - Instituer la coopération par l'implication dans un projet commun 					
	8h00	4h00x 2	31	Éducation permanente, social, CPAS, aide au logement, socio-culturel, services de la Ville, jeunesse et petite enfance, école de devoirs, santé, psycho-social, habitat collectif, ISP, environnemental, syndicat	Laeken	

<p>28/10/2021</p> <p>Journée CSL</p> <p>« <i>Création d'un lieu de quartier répondant au diagnostic émis lors de l'AO du 06/05. Elaboration des axes d'actions et d'une charte commune</i> »</p>	<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail par table sur les quatre axes d'actions défini en Coordination. - Mise en commun et prise de responsabilité - Création collective d'une charte du lieu <p>La formation a eu pour volonté de travailler sur le diagnostic établi lors de la précédente AO afin de construire concrètement les quatre pôles d'actions de la maison CAPLA (formation, centre de documentation, midi thématique, évènement). Pour ce faire, nous avons organisé la journée de formation au sein du CAPLA toujours en travaux à ce moment.</p> <p>Les membres de la coordination était invitée à travailler sur les quatre pôles via quatre tables de travail animées par le bureau. L'objectif était de mettre en pratique les envies prononcées lors de la dernière AO. Une fois les groupes passés par toutes les tables, nous avons mis en commun le travail effectué définissant ensemble une pratique commune du lieu et de ses objectifs.</p> <p>La seconde partie de la journée a été dédiée à la création commune d'une charte, permettant une utilisation et une occupation du CAPLA respectueuses des objectifs sociaux et politique de ce dernier.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des pistes d'action en partant d'un diagnostic pour - Mise en pratique des pistes d'actions dans un espace de quartier - Création collective d'une charte - Définition des objectifs, des droits et devoirs de chacun 				
14h00	7h00x2	38	Éducation permanente, social, CPAS, aide au logement, socio-culturel, services de la	Laeken	

				<p>Ville, jeunesse et petite enfance, école de devoirs, santé, psycho-social, habitat collectif, ISP, environnement</p>		
<p>Formation n°2 14/12/2021 Assemblée ordinaire « <i>Relance des comités d'action de la Coordination Sociale.</i> <i>Hiérarchisation des thématiques prioritaires relative au diagnostic social</i> »</p>	<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du dossier CAPLA et du lieu qui nous accueille BOX120 - Relance des comités d'action de la Coordination <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappel du rôle des Comités de la Coordination ▪ Présentation des deux Comités déjà constitués (Petite-Enfance et Santé) ▪ En plénière : « <i>Selon votre actualité, quel comité doit se créer ou se relancer ?</i> », « <i>Selon les propositions définir si c'est un comité ? un midi ? centre de formation ? centre de documentation ?</i> » - Partage de l'état d'urgence dans lequel se trouvent les travailleurs sociaux face à leurs missions. <p>Nous sommes partis d'une assemblée où l'objectif était de relancer les comités d'action de la CSL. Pour cela, il a fallu aborder les thématiques prioritaires pour les membres de la coordination. Beaucoup de sujets ont été évoqués (voir PV AO 14-12-21). Le vécu direct des travailleurs de la coordination a transformé ce moment « relance de comités » en témoignage de situations professionnelles (principalement de grandes institutions type ONE, CPAS, ...). Un cri d'alerte a été lancé.</p> <p>Du contexte « confinement » vécus à ce moment, les travailleurs restant sur le terrain ont éprouvé le besoin de dénoncer la situation dans laquelle ils se trouvaient :</p> <p><i>Une situation où la numérisation du travail devient quasi totale (car la distance était la règle) et où les missions demandées étaient la plupart du temps impossible, sinon insensé, au regard des ressources humaines restantes sur le terrain, des moyens mis à disposition et de l'urgence de la situation sociale vécue par les habitants de Laeken.</i></p> <p>Le numérique ayant pris une part « totale » dans la plupart des tâches des travailleurs sociaux pendant cette pandémie, la numérisation des services fût une part très importante des conversations menées. Le bureau de la Coordination a compilé ces</p>					

<p>témoignages afin d’agir sur cette situation d’urgence dénoncée par les membres de la CSL.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hierarchiser les thématiques prioritaires dans un diagnostic commun - Création de pistes d’action - Dresser un état des lieux à partir de réalités de terrain 					
8h00	4h00x 2	24	Éducation permanente, social, CPAS, aide au logement, socio-culturel, services de la Ville, jeunesse et petite enfance, école de devoirs, santé, psycho-social, habitat collectif, ISP, environnement	Laeken	

- **Méthodologies**

Les formations sont organisées comme des espaces où toutes et tous ont une place légitime, de producteur de savoir.

Les travailleurs sociaux sont acteurs de ces formations. Ils se saisissent pleinement des enjeux culturels et de citoyenneté critique.

Une attention particulière est portée à maintenir un espace d'échange de pratiques et de savoirs, grâce à un fil rouge défini en bureau CSL :

- Se poser des questions ensemble
- Repartir des questions des travailleurs
- Accueil des travailleurs
- Mémoire collective
- Participation
- Transmission

Ces formations à des enjeux culturels et de citoyenneté critique impliquent directement les travailleurs sociaux participants à ces formations.

- Partage des savoirs lors d'animations en table/carrefour, ou lors de discussions en plénières
- Partage de savoirs sur base d'animations (quizz, projections, lectures d'interviews ou d'articles, partage de textes...)
- Formulaire d'évaluation remis à la fin de chaque journée de visite-formation des quartiers.

- **Évaluation**

- La conception du travail social diffère en fonction de l'institution dans laquelle l'on travaille mais également de l'opinion et du parcours de chacun
- Un contraste existe entre les personnes restées sur le terrain et ceux restés chez eux
- De nouvelles formes de partenariats sont nées
- Des contacts avec des structures (colis alimentaires, ...) restées sur le terrain ont été créés, permettant de valoriser un regard et de partager une expérience peu entendue au sein de la CSL
- Avoir maintenu ce lien nous a permis de continuer le travail en CSL même durant la crise.

- **L'année 2021**

L'année 2021 aura été différente des années précédentes. En effet, comme dit lors de la contextualisation ci-dessus, nous nous sommes temporairement écartés du fil rouge de "qui fait la ville ?", travaux menés dans différents quartiers de Laeken.

CAPLA- Coin des Associations et habitants Partenariats Laeken en Action

Pour rappel, la Ville a lancé fin 2020 un appel à projet pour une occupation transitoire au 160 boulevard Emile Bockstael de 3 ans, renouvelable. Ce projet pilote s'inscrit dans une volonté de la Ville de favoriser les occupations temporaires (voir Accord de Majorité 2018-2024).

Vu l'enjeu du manque récurrent de locaux dans le quartier et son expérience des lieux (l'asbl y avaient ses bureaux pendant trois ans), le PICOL y a répondu, avec l'ASBL Convivence/Samenleven VZW, pour y développer leurs activités.

Notre volonté est de soutenir les pistes d'action du PGRL (par exemple la pérennisation d'un guichet logement, des activités enfants, un Espace Public Numérique, des réunions d'habitants) et de répondre aux besoins du quartier et au manque de locaux pour les associations et habitants (héberger un bureau, une salle de réunion, une activité...).

L'idée est d'en faire :

- un lieu qui renforce l'action de la CSL
- un lieu qui soutienne les associations du quartier et les initiatives d'habitants
- un lieu ouvert, collectif, au-delà du simple prêt de locaux.

Comme dit plus haut, le CAPLA est venu renforcer un nouveau rapport entre représentants politiques et acteurs sociaux du quartier, permettant une meilleure reconnaissance de l'expertise des travailleurs sociaux et une valorisation des compétences politiques des habitants. La Ville, trop souvent organisée par le haut, défini depuis quelques années des espaces de « concertation et de participation », en lien avec l'envie des autorités de valoriser la participation dans l'aménagement des quartiers. Ces espaces ont malheureusement une efficacité relative. Ils sont pensés et alimentés en fonction d'agenda politique et thématiques prioritaires qui parfois ne font pas sens pour les habitants. Il est difficile pour ces derniers de s'approprier un espace « préformaté ». Pour cela, le CAPLA sera pensé comme un espace auto organisé par les personnes qui le feront vivre.

Ce projet a donc occupé la Coordination durant les trois premières assemblées ordinaires de l'année 2021. Nous en avons retiré un dossier complet précisant quatre axes d'actions (centre de documentation, centre de formation, midi thématique, inauguration). Ces axes, déjà amorcé en 2020 (cfr. page 36 du rapport 2020), ont été précisés et actés. Une charte d'occupation a été également construite en coordination. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le « Dossier CAPLA AO » qui sera joint à ce rapport.

Travail social et sens

Cela fait quelques années que l'on ressent une difficulté dans la mise en sens du travail social par les membres de la Coordination. En effet, il paraît de plus en plus difficile d'exercer ce métier dans les conditions matériel, politique et symbolique qui s'imposent aux travailleurs, d'autant plus depuis la crise sanitaire et sociale.

Lors de notre quatrième et dernière assemblée de l'année (voir ci-dessus), un cri d'alerte a été lancé. Plusieurs témoignages de travailleurs venant de différentes institutions ont dénoncé l'épuisement professionnel grandissant dans lequel ils se trouvaient. Ils ont aussi souligné, entre autres, la dévalorisation de leur pratique social à travers sa numérisation et l'accumulation de procédures. L'urgence vécue par leur « public », de plus en plus paupérisés et isolés a aussi été formulé. Ces interpellations occuperont les rencontres de la Coordination durant l'année 2022, toujours dans un but de passer de la contestation individuelle à la création de revendications et actions collective.

- **Perspectives**

L'année 2022 sera rythmée par l'analyse et le traitement de cette crise de sens dans le travail social, de l'impossibilité pour certain.e.s de remplir leurs missions au vue de la dégradation de la qualité de vie des habitants, du manque d'outils et de ressources disponible pour agir dessus, de la désertification des services sociaux et de la perte du lien dans la relation habitant travailleurs.

Parallèlement, nous continuerons le travail au sein des comités d'action de la CSL dans un objectif d'actualisation des constats posé en 2019 lors de la rédaction du PGRL et de mise en place d'interpellation politique.

Activité N°1 – Axe 1 - Coordination Sociale de Laeken Activité ponctuelle Nombre de participants : variable entre 3 et 20 participant.e.s Heures : 12h30 Localité : Laeken Animation et coordination : PICOL, membres des associations participantes aux comités thématiques Traces : PV des réunions de préparation, notes des rencontres, invitations, outils d'animation, photos, PGRL, émissions radio			
Dates	Horaires	Nb part	Objet / Contenu
14/01/21	14h00-16h00 (non comptabilisées)	7	Comité Santé : rencontre et partage de diagnostique entre les travailleurs des Services de Santé Mentaux Champs de la Couronne et du Norois avec les travailleurs sociaux du service sociale du Foyer Laekenois, asbl Cité Modèle.
27/01/21	14h00-16h00 (non comptabilisées)	4	Radio CSL : rencontre avec les Colis du Cœur (colis alimentaire) de Laeken. Partage du quotidien depuis la crise et préparation de l'émission radio.
02/02/21	14h00-16h30 (2h30)	8	Radio CSL : émission radio « Penser ensemble : à la rencontre des Colis du Cœur ». Partage de récit et échange. Crise alimentaire et crise sociale : l'impact de la crise sanitaire.
10/02/21	9h30-10h30 (non comptabilisées)	3	Soutien de la Coordination Sociale suite à la fermeture de la halte accueil « Les Papouill'ons ». Enregistrement de témoignages de mères fréquentant la structure.
10/02/21	10h30-11h30 (non comptabilisées)	3	Soutien de la Coordination Sociale suite à la fermeture de la halte accueil « Les Papouill'ons ». Enregistrement de témoignages de mères fréquentant la structure.

11/02/21	16h00-17h00 (non comptabilisées)	3	Soutien de la Coordination Sociale suite à la fermeture de la halte accueil « Les Papouill'ons ». Enregistrement de témoignages de mères fréquentant la structure
11/02/21	9h30-12h30 (non comptabilisées)	15	Comité Petite Enfance : Action Papouill'ons, relance des espaces rencontres Parents-Enfants - Constats de la période Covid.
20/04/21	14h00-15h30 (1h30)	5	Radio CSL : formation à l'utilisation d'enregistreur pour le groupe « Amis du Parvis ».
26/04/21	17h30-19h00 (1h30)	5	Radio CSL : émission radio « Penser ensemble : à la rencontre de l'ancien Laeken ». Partage de récit et échange. Le Parvis Notre Dame et ses quartier, évolution de la vie de quartier à travers le temps.
28/04/21	16h30- 18h30 (2h00)	8	Radio CSL : émission radio « Penser ensemble : à la rencontre du Groupe d'Entraide Scolaire de Laeken ». Partage de récit et échange. École et jeunesse durant la crise du COVID-19.
27/05/21	14h30- 16h30 (2h00)	5	Radio CSL : émission radio « Penser ensemble : à la rencontre des Amis du Parvis ». Partage de récit et échange. Comment remettre de la politique au cœur des quartiers ?
11/09/21	9h30-12h00 (non comptabilisées)	15	Comité Petite Enfance : relance du Comité Petite Enfance de la Coordination Sociale.
30/09/21	15h15-17h00 (non comptabilisées)	5	Comité Santé : réunion de préparation à l'après-midi de partage entre travailleurs et habitants autour de l'état de la santé mentale du quartier Square Prince Léopold.
08/10/21	14h00-15h30 (non comptabilisées)	5	Comité Santé : suite de la préparation de l'après-midi sur la santé mentale : « Comment ça va dans votre tête ? ».

	comptabilisées)		
12/10/21	13h00-16h00 (3h00)	20	Comité Santé : « Comment ça va dans votre tête ? » : une après-midi créative afin de repenser la santé mentale. Partage de récit autour d'un atelier artistique et création d'une œuvre commune.
22/11/21	9h00-11h30 (non comptabilisées)	15	Comité Petite Enfance : A partir des réalités de terrain des professionnelles : Mesure l'impact du Confinement et des mesures sur les familles en comparaison avec les constats de 2019 (voir PGRL).
08/11/21	11h00-13h00 (non comptabilisées)	6	Comité Santé : officialisation du Comité Santé de la Coordination. Évaluation de l'après-midi « Comment ça va dans votre tête » entre partenaire, élaboration d'une méthodologie commune et préparation de la suite de l'action.
25/11/21	11h00-12h30 (non comptabilisées)	6	Comité Santé : réunion Comité Santé. Analyse des demandes du quartier.
29/11/21	11h00-12h30 (non comptabilisées)	8	Comité Santé : rencontre entre les partenaires psycho-sociaux du quartier Mellery. Début du diagnostic entre acteurs sociaux du quartier.
07/12/21	12h30-14h00 (non comptabilisées)	5	Comité Petite Enfance : suite du Comité Petite Enfance

- **Comité Santé**

Contexte

Précisons ici que le Comité Santé 2021 de la CSL doit se dissocier du Comité Santé de la Coordination en 2020. En effet, ces deux comités ne sont pas les mêmes. Alors qu'en 2020, le comité santé (réunissant mutuelle, maisons médicales et associations d'EP dont le PICOL) s'intéressait particulièrement aux droits du patient via une analyse de l'information fournie et du système de santé des habitants et travailleurs (via par exemple une critique de la numérisation du dossier médical), le Comité Santé 2021 aborde particulièrement la santé mentale des habitants et travailleurs du quartier.

Ce comité est né suite à :

- L'interpellation croissante des travailleurs et habitants sur leurs mal être, stress et angoisse du quotidien qui n'a fait que grandir durant cette année.
- L'opportunité d'agenda qu'a constitué la Semaine bruxelloise pour la santé mentale (9 au 16 octobre 2021).

Cela fait déjà plusieurs années que nous pouvons apercevoir un durcissement des réalités vécues par les habitants de Laeken et ce pour plusieurs raisons. La crise du COVID n'a fait qu'accélérer ce processus, faisant disparaître les espaces pour créer du lien et plongeons les hommes et les femmes du quartier dans une logique quotidienne de survie. Ce comité s'est naturellement créé car les constats poussent à l'urgence.

Description du public

Le public participant aux rencontres du comité santé sont un mélange de travailleurs, d'habitants, de patients des services de santé mentale.

Attentes et besoin du public

- Sortir de leur quotidien
- Faire lien
- Partager leurs doutes
- Se sentir entouré / sortir de la solitude
- Créer un réseau

Processus

Des ateliers créatifs

Les rencontres du Comité Santé de la Coordination sont organisées sous formes d'ateliers créatifs. Durant toute une après-midi, nous proposons aux habitants/travailleurs/patients de créer ensemble une toile commune. Le premier moment de cette rencontre est un moment méditation, un instant de calme où nous essayons de nous soulager l'esprit et d'être le plus présent possible. Le deuxième moment est un moment libre et créatif. Nous mettons à disposition plusieurs grandes toiles ainsi qu'un « bar créatif », avec peintures, magazines, colles, ciseaux, crayons, ... L'idée est d'illustrer sur cette toile « comment ça va dans votre tête ? » de toutes les manières possibles. Pour finir, nous concluons l'après-midi par une mise en commun des participations individuelles à cette toile. Chacun et chacune est libre d'expliquer ce qu'il ou elle a voulu mettre sur la toile. Ce moment « tissage de liens » permet de relier certaines histoires, certaines émotions et de se sentir accompagné. Au-delà de l'aspect cathartique de ce moment, s'est une première étape de diagnostic que nous élaborons ensemble. Ces toiles sont précieusement gardées et viendront formées un état des lieux visuel de la santé du quartier.

Un espace neutre

Comme dans chaque action qu'entreprend les comités de la Coordination Sociale, les espaces que nous ouvrons se veulent « sans casquettes ». Nous tentons durant ces rendez-vous d'enlever l'habillage social de notre fonction afin de parler à partir du même point : celui d'être humain parcouru de questionnements, de colères et d'espoirs. Cela permet un nouveau rapport entre les gens, un patient découvrant son psychologue différemment, partageant avec lui de façon nouvelle. Déconstruire les rôles est nécessaire afin de simplifier les relations et d'échapper au rapport de force que peut créer l'institution.

Partenariats

- Service de Santé Mentale Champs de la Couronne
- Service de Santé Norois
- Centre Médori

Effet de l'action

Lors de cette première rencontre de « Comment ça va dans votre tête ? », nous avons vécu des moments très forts de partages et de sincérités. Nous pensions que cela allait être compliqué de parler de santé mentale, d'intime avec des personnes ne s'étant pour la plupart jamais vu. Pourtant, chacun.e des personnes présentes a composé son tableau et partagé ses ressentis. Avant de se quitter, et comme pour chaque action, nous avons fait un tour d'évaluation à chaud du moment vécu. Toutes et tous ont trouvé cette espace fondamentalement utile et bienveillant. Ils attendent la prochaine rencontre.

Concernant le comité, nous avons identifiés de la colère vis à vis des effets du contexte sanitaire : un isolement qui touche de plus en plus de monde, un portefeuille qui ne sait plus subvenir à des besoins de première nécessité, une perte de sens vis à vis de la société, un rejet grandissant du politique et surtout, un effondrement des espaces permettant le lien.

Perspectives et difficultés

Les perspectives sont claires : multiplier ses rencontres afin de préciser le diagnostic. Au-delà de l'utilité directe de ces après-midis en tant que moment de lien, nous sommes en train de construire la prochaine interpellation politique, sous la forme du Plan Global de Revitalisation de Laeken expliquée ci-dessus.

Nous avons également été appelé spécifiquement par un quartier, celui du Mellery (décrit plus bas dans l'activité n°2). Le Comité Santé a rencontré les différents travailleurs sociaux du quartier afin d'évaluer la demande. Un diagnostic sous forme d'entretien individuel va être lancé dès le début de l'année 2022.

- **Comité Petite Enfance**

Contexte

Le comité Petite Enfance est le groupe le plus constant de la Coordination Sociale. Il a l'habitude de travailler ensemble, de réfléchir et d'agir. Pour cette raison, à l'annonce de la fermeture d'une des haltes Accueil du quartier, le comité a pu rapidement se mobiliser pour créer une nouvelle structure. La continuité de l'accueil des familles a pu être assurée grâce aux partenariats. Durant cette année, ce groupe s'est mobilisé pour ce

projet mais également dans la relance de son comité. Ayant conscience que les manques et les problématiques des familles se sont aggravées, le comité petite enfance se relance dans une démarche de diagnostic afin de réajuster au mieux son action pour les familles du quartier.

Description du public

Les enfants de 0-6ans, les familles du quartier et les travailleurs du secteur.

Processus

En partant des observations des travailleurs, nous établissons ensemble une démarche et la planification des étapes.

La première étape est d'évaluer sur base du PGRL 2019 si les constats sont les mêmes, s'il y en a d'autres, s'ils sont plus accentués.

La seconde est de faire ce diagnostic avec un plus grand nombre d'acteurs et une dimension politique afin de faire remonter les besoins et manques d'urgence.

L'étape en parallèle est de réaliser cette démarche avec les familles du quartier au sein des associations et structures mais également dans une action commune prétexte pouvant rassembler différentes familles.

Au terme de ce processus, nous vérifierons les priorités à mettre en place avec les familles.

Partenariats :

L'ONE- L'Aquarelle- Le RIEP- Le CPAS- Le SSM Champ de la Couronne- Nekkersdal- CDCS- Grandir Ensemble à Laeken- le Norois- Les crèches de la Ville de Bruxelles.

Effet de l'action

Redéfinir nos priorités ensemble permet de renforcer le partenariat. La réflexion et l'analyse de la situation donne du sens au travail social. Plusieurs travailleurs nous font part que le travail en comité leur permet de tenir dans leur travail au sein de leur structure. Le collectif et la construction d'un moyen de contester donne aux travailleurs un espace politique dans leur travail. Le groupe ayant de l'expérience comprend de plus en plus les enjeux politiques pour les influencer en faveur des familles. L'Echevin de la petite enfance reconnaît l'expertise de terrain du groupe et compose avec celle-ci.

Perspectives et difficultés

Partant de la réflexion qu'il existe de plus en plus de services et pourtant de plus en plus de pauvreté, le comité petite enfance va ouvrir la quinzaine de la petite enfance avec comme objectif de la journée d'évaluer les réponses données par le terrain aux constats définis dans le PGRL. Des intervenants comme le délégué des droits de l'enfant, une représentante du RIEP, de la fondation Roi Baudouin et l'Echevin de la petite enfance seront présents afin d'entendre et de résonner avec les constats des professionnels témoignant de leurs réalités.

- **Fermeture de la halte accueil « Les Papouill'ons »**

Contexte

Les membres de la Coordination Sociale de Laeken (CSL), ont appris la fermeture précipitée de la halte-accueil Papouill'ons en début d'année 2021.

La halte-accueil Papouill'ons était la seule structure d'accueil du quartier, à caractère social, capable de faire face à des demandes urgentes, immédiates, en étant flexible sur les critères d'admission (possibilité d'un accueil ponctuel, souplesse des critères d'accès, adaptation aux besoins spécifiques...). Papouill'ons était une structure reconnue par l'ensemble des partenaires du quartier et par les familles pour cette souplesse, mais aussi pour son attention au bien-être des enfants et des parents, et pour l'accompagnement des familles dans leur globalité.

La halte-accueil Papouill'ons était inscrite dans le tissu social du quartier. Elle a d'ailleurs trouvé s son origine dans le Plan Global de Revitalisation de Laeken. C'est une structure née en réponse à des besoins du quartier, initiée et lancée par le Comité Petite Enfance de la CSL, avec comme pouvoir organisateur dans un premier temps la Ligue des familles puis l'ASBL Espaces Enfance.

Description du public

Les enfants de 0-6ans et les familles du quartier.

Processus

Suite à cette fermeture, la CSL s'est mobilisée pour que cette structure ne parte pas sur la pointe des pieds. Des affiches et des mots de soutien à l'équipe venant des familles et des partenaires ont été affichés sur la vitrine des locaux des Papouill'ons.

Le PICOL a lancé un appel à la CSL pour imaginer une stratégie qui dans un premier temps visait à récupérer les postes de travail et les locaux.

Des démarches auprès du responsable de l'ASBL Espace-Enfance ont été réalisées.

Nous avons également collectivement interpellé l'ONE et les différents responsables. Nous avons obtenu de récupérer le subsidie des thé extra (espace de rencontre pour les familles) animé en partenariat avec le comité Petite Enfance.

Nous avons lancé des démarches pour récupérer les locaux auprès du CPAS ce qui a abouti à un refus mais nous avons obtenu l'autorisation de la Ville de Bruxelles d'occuper la Maison des Familles.

Nous avons rencontré des parents pour qu'ils puissent témoigner de leur expérience au Papouill'ons. Ils nous ont fait part de l'importance d'avoir un tel soutien pour leur famille. Nous avons réalisé des capsules audios.

Nous nous sommes constitués en ASBL. Grandir Ensemble à Laeken est née le 17 juin 2021 lors de son Assemblée Générale constitutive composée de 15 partenaires du quartier.

Une recherche de subsides s'est réalisée. Aujourd'hui l'ASBL est lancée, elle a pu pérenniser les thé extra, développer des ateliers de psychomotricité, des ateliers liens parents-enfants et des formations auprès des Crèches de la Ville de Bruxelles.

Effet de l'action

- Un noyau solide se mobilisant en très peu de temps pour recréer une structure dont l'objet est de répondre aux besoins des familles dans une période particulière dans laquelle il est difficile de se projeter. Cette expérience a créé un élan redonnant du sens aux travailleurs sociaux.
- Un sentiment de pouvoir repousser des limites et bousculer des infrastructures pour les familles du quartier. Cette expérience a rappelé aux travailleurs sociaux que l'on peut faire bouger les cadres.

Perspectives et difficultés

Trouver les moyens de pérenniser l'associations. Le défi est également de pouvoir développer un milieu d'accueil souple pouvant accueillir les familles au moment où ils en ont le plus besoin. L'ASBL souhaite également développer un axe plus politique voulant avec les parents améliorer les conditions pour les familles de plus en plus précaires.

- **Radio CSL**

Contexte

Lors du rapport 2020, nous avons expliqué que nous allions à la rencontre des associations afin de les soutenir et d'être au courant de leurs réalités (voir rapport 2020, pg. 15). Durant ces rencontres, nous avons passés plusieurs moments avec la coordinatrice du centre de colis alimentaire « Les Colis du Cœur ». Cette structure a été en première ligne durant le confinement, voyant les demandes d'accès à cette aide de première nécessité explosées, travaillant sept jours sur sept pour soutenir les habitants. Face à cette réalité, le bureau de la Coordination Sociale a proposé de réaliser une émission au sein même des Colis du Cœur pour parler de leur quotidien et la place du travail social durant cette crise.

« Penser ensemble : à la rencontre des Colis du Cœur »

La première émission s'est déroulée en plein cœur du centre de colis alimentaire, pendant une distribution. Cette émission, qui est retrouvable sur notre site web ainsi que sur notre page facebook, avait plusieurs objectifs. Le premier était de visibiliser ce qu'il était en train de se passer au sein

de ce centre, c'est à dire un très fort accroissement des demandes d'aide alimentaire à Laeken. Le deuxième était de mettre en rencontre plusieurs acteurs sociaux du quartier et des habitants autour d'une même question « Comment penser ensemble ce qui nous arrive ? ». Et enfin, le troisième objectif était de soutenir le travail fait depuis des mois par l'équipe de travailleurs et bénévoles de ce centre, fort esseulés sur le terrain à cette époque.

L'émission a rassemblé les Colis du Coeur, le Groupe d'Entraide Scolaire de Laeken, la Maison Médicale et des jeunes habitants laekenois. Durant une heure et demi, nous avons pensé ensemble ce que nous avons vécu depuis un an, partager nos doutes, nos colères, nos espoirs, nos réflexions autour du travail social en dépeignant depuis le terrain des situations vécues si peu relayées, si souvent oubliées. L'enregistrement de ce moment a été diffusée sur Radio Panik.

L'émission une fois montée reste pour l'asbl un outil privilégié qui sera mobilisé pour faire résonner ces situations et témoigner des difficultés éprouvées durant cette période, qui se poursuivent hélas encore jusqu'à aujourd'hui.

« Penser ensemble : à la rencontre de l'ancien Laeken »

La deuxième émission s'est déroulée à l'ancien Laeken, un café historique du quartier se trouvant sur le Parvis Notre-Dame. Pour réaliser cette dernière, nous avons formé quelques habitants à l'utilisation d'un enregistreur (ZoomH5) et de l'utilisation de micro. Cinq habitant.e.s se sont réunis dans un des plus anciens café de Laeken afin de se rappeler le passé du quartier, ses animations, ses commerces, ... Durant une heure, ils ont partagé leurs souvenirs en gérant eux-mêmes l'utilisation de l'enregistreur.

Ce moment a permis de découvrir un nouvel outil, l'enregistreur, mais a aussi permis de repenser le quartier dans lequel ils vivent, de déconstruire les idées parfois fantasmées du passé, de s'inspirer des anciennes pratiques pour questionner notre rapport au quartier. Cette émission fût un tremplin pour la suivante, l'émission avec les Amis du Parvis, abordant le rapport aux échevins et la capacité d'impacter notre lieu de vie.

« Penser ensemble : à la rencontre du Groupe d'Entraide Scolaire de Laeken »

Pour cette troisième émission, nous avons réutilisé la démarche de la première. Nous nous sommes cette fois ci réunis dans les locaux du Groupe d'Entraide Scolaire de Laeken afin de penser ensemble la santé mentale. Nous étions plusieurs autour de la table : des représentants du Groupe

d'Entraide Scolaire de Laeken, jeunes et travailleurs, des travailleurs et habitants fréquentant le Service de Santé Mentale le Norois et du Centre de Planning Familial de Laeken.

Comme toujours, nous avons imaginé ce moment comme des instants où nous pouvions déposer nos casquettes de professionnels ou d'usagers. Vu les différents profils autour de la table (patient, jeunes, travailleurs, ...), l'intérêt de la rencontre était de pouvoir parler le même langage, à la même hauteur, de se détacher d'un discours patient/psy, élève/professeur. La richesse des échanges est venue de cette abatement des barrières. Cette émission est à retrouver sur notre site web.

La capsule audio final reste un précieux matériel pour les actions à venir.

« Penser ensemble : à la rencontre des Amis du Parvis »

Cette dernière émission de l'année a rassemblé un collectif d'habitants, organisé sous le nom des « Amis du Parvis », à l'ancienne gare Maison de la Création. Ce groupe, bien actif dans les interpellations de quartier, nous a permis de questionner les pouvoirs publics à l'échelle d'un quartier. Comment notre parole peut-elle comptée ? Comment créé un nouveau rapport entre habitats et échevins ? Comment remettre un pouvoir décisionnel aux experts du quartier, c'est à dire les habitants qui y vivent ?

Notre rôle en tant qu'association financé par des subsides publics a été aussi questionné. Qu'est ce que notre présence produit dans la dynamique d'un quartier ? Quel est notre rôle ? Qui est ce que l'on remplace ? Quel est notre légitimité ?

Ce sont tout autant de question qui ont guidé cette rencontre. L'émission est à retrouver sur notre site web.

Activité N°2
Quartier Mellery : le marché
Activité régulière
Nombre de participants : de 2 à 42 participant.e.s
Heures : 28h00
Localité : Laeken
Animation et coordination : PICOL asbl
Traces : PV des réunions, enquêtes auprès des habitants, visuel de mobilisation, dossier marché

Dates	Horaires	Nb part	Objet / Contenu
14/04/21	14h00-16h00 (2h00)	7	Première réunion d'état des lieux des demandes et besoins du quartier. Liste des idées d'un noyau d'habitants.
11/05/21	14h00-16h00 (2h00)	6	Suite de l'état des lieux et définition des pistes d'action par problématiques.
12/05/21	9h00-10h30 (1h30)	5	Dégagement du projet marché et prise de contact pour les partenariats des travailleurs sociaux du quartier.
31/05/21	10h00-12h00 (2h00)	5	Lancement du marché du Mellery. Mise en place du processus et des étapes de mise en place.
07/06/21	10h00-12h00 (2h00)	160	Porte à porte et distribution d'enquête pour la mise en place du marché.

14/06/21	15h00-18h30 (3h30)	42	Mobilisation et suite de l'enquête. Évènement musical.
29/06/21	15h00-16h30 (1h30)	5	Début de la création du dossier de présentation en vue d'une demande à la ville.
06/07/21	9h30-11h30 (2h00)	4	Suite de la création du dossier de présentation en vue d'une demande à la ville.
13/07/21	9h30-11h30 (2h00)	4	Dépouillement des enquêtes sur la mise en place du marché.
20/07/21	14h00-16h00 (non comptabilisées)	2	Préparation et organisation de l'évènement musical afin d'annoncer aux habitants les résultats de l'enquête.
26/07/21	10h00-12h00 (non comptabilisées)	1	Création collective d'une affiche pour annoncer les résultats.
04/08/21	14h00-18h00 (4h00)	35	Concert d'annonce des résultats de l'enquête auprès des habitants.
01/09/21	14h00-15h00 (1h00)	5	Construction d'un plan de marché afin de le présenter à la cellule marché de la Ville de Bruxelles en collaboration avec le responsable technique du quartier.
02/09/21	14h00-15h30 (1h30)	6	Rencontre pour la suite de la conception du dossier marché.

10/09/21	11h00-12h30 (non comptabilisées)	2	Suite de la conception du dossier marché et prise d'information.
29/09/21	14h00-15h30 (1h30)	5	Rencontre pour la suite de la conception du dossier marché. Présentation des éléments déjà récoltés et brainstorming sur les arguments en faveur de la création du projet.
17/11/21	14h00-15h30 (1h30)	5	Rencontre par visioconférence entre le noyau initiateur de la démarche et les responsables de la cellule marché de la Ville de Bruxelles.

- **Contexte**

Le quartier du Mellery est spécifique à plus d'un titre. Ce quartier de Laeken se situant entre l'Avenue de la Reine et le domaine royale est un espace coupé du reste de la ville. Il est composé majoritairement de logements sociaux où y résident une grande proportion de personnes âgées.

Une idée est née au sein de ce quartier, renforcée par la crise du COVID-19 : élaborer un marché. Les acteurs sociaux accompagnant la démarche y ont naturellement vu une réponse à deux grandes problématiques relevées lors de leurs présences sur le terrain : l'isolement et le manque de lieu créateur de lien social ET les commerces de proximité inexistant

Un petit groupe d'habitants s'est mobilisé en mai 2020 et a interpellé les acteurs associatifs du quartier Mellery (l'asbl Cité Modèle, la Maison de Quartier Mellery, l'asbl PICOL). L'asbl PICOL et l'asbl Cité Modèle (service social de la SISP Foyer Laekenois) ont logiquement répondu présent en essayant de mettre à disposition un espace permettant de réunir tout le monde autour de la table. D'abord à propos de question de charges qui augmentent, ces moments ont vite permis de dresser un état des lieux du quartier, de ces problématiques et du sentiment d'impuissance des habitants qui y vivent. Petit à petit une idée est née : celle de la création d'un petit marché de quartier. Cette première réunion a vu émerger un groupe porteur, un noyau prêt à s'engager pour mener à bien ce projet. Cette rencontre a permis d'élaborer la démarche et de fixer des objectifs.

- **Diagnostic du quartier**

Manque de commerce de proximité / quartier de personnes âgées.

Les premiers magasins se trouvent à plus ou moins 30 minutes à pied, ce qui veut dire qu'il faut une heure aller-retour pour faire des courses de première nécessité. Le site n'est pas bien desservi en transport en commun et les habitants, très majoritairement des personnes âgées, n'ont souvent pas d'autres moyens de se déplacer. L'idée de ce marché est qu'il devienne leur magasin de proximité.

Rappelons que les personnes habitants dans le quartier Mellery ont un petit portefeuille. Ils ne peuvent donc pas se permettre d'acheter dans des plus petits commerces pratiquants des prix plus importants. En plus d'être isolés et de n'avoir pas de commerces proches, ces revenus minimes réduisent leurs choix et les privent d'alternatives. La moyenne d'âge du chef.fe de ménage sur le site Mellery est de 73,6 ans (donnée service statistique du Foyer Laekenois) rendant les trajets plus compliqués et longs. De plus, sur les 184 ménages du Foyer Laekenois se trouvant dans la

zone, 27 personnes sont reconnues comme en situation de handicap. Précisons que cette reconnaissance fait suite à des demandes faites par ces personnes, ce qui ne rend pas compte de la réelle proportion de personnes en situation de handicap mais en donne une idée. Le quartier du Mellery est isolé, coupé du reste de la ville par l'Avenue de la Reine.

Pour toutes ces raisons, le projet de pouvoir accéder une fois par semaine à du pain, des fruits et légumes et autres produits de base semble plus que nécessaire.

Isolement et manque de lieu créateur de liens

Au-delà de répondre à un besoin « simple » d'accès à des denrées alimentaires de première nécessité, le projet du marché répond également à un manque d'espace permettant rencontre, création et renforcement des liens sociaux dans le quartier. Ce projet sera l'opportunité de créer ce lieu, accompagné et animé par des associations du quartier. Ce nouvel espace pourra aussi servir aux habitants et travailleurs comme un endroit où l'information circule, l'isolement se rompt et la solidarité se met en place. En effet, dans le quartier, l'assistant social du service social du Foyer laekenois vient une après-midi par semaine et doit gérer à lui seul plus de 600 dossiers, l'assistante sociale de la maison de quartier est-elle là toute la semaine mais couvre une zone géographique très importante, dépassant le quartier du Mellery.

- **Le processus**

L'enquête

La première grande étape fût l'enquête menée par les habitants posant une question simple : est ce que les habitants du quartier ont envie et besoin d'un marché ?

C'est armé de questionnaires (à disposition de l'inspecteur) que les habitants, accompagné de l'asbl Cité Modèle et de l'asbl PICOL, ont fait du porte à porte afin de connaître l'opinion de leurs voisins. Plus de cents cinquante portes ont été toquées. Une fois la distribution de l'enquête et la récolte des informations faites, les habitants ont dépouillé ces votes lors d'une après-midi musicale permettant de mobiliser et de communiquer auprès du quartier le projet de marché. Une très grande majorité des questionnaires récoltés étaient positifs au marché (seul trois votes contre). Cette enquête a donc particulièrement bien fonctionné, ce qui est assez rare pour être souligné. Outre l'interrogation « Voulez-vous un marché ? », d'autres questions étaient posées afin de voir vers quelle direction se diriger et construire ensemble ce projet (quel type de marché ? quelle fréquence

? ...). Le but de cette démarche était de pouvoir rendre ce marché réel, certes, mais également qu'ils puissent répondre à un véritable besoin du quartier. Sans cette approbation, la durée de vie de ce projet aurait pu être menacé avant même d'avoir vu le jour.

Le comité

Une fois cette enquête réalisée et l'approbation quasi unanime du quartier vis-à-vis de ce projet, la deuxième étape fut de construire un comité de marché. Ce comité a pour but de prendre en main le projet, d'assumer sa réalisation et d'assurer sa pérennité dans le temps. En plus du côté pratique de l'organisation de ce marché, ce comité a également pour objectif d'en faire un moment de rencontre conviviale dans le quartier.

Les habitants du quartier Mellery se sont donc réunis, avec les partenaires associatifs du secteur, le 4 août lors d'une après-midi afin de constituer ce comité. Un groupe de personnes ont manifesté leurs intérêts et les responsabilités ont été attribuées afin de construire le dossier de demande à remettre à la Ville de Bruxelles.

Ce comité a pu compter sur le soutien du directeur du Foyer Laekenois, Mr Christophe Pourtois, comprenant toute l'importance de cette démarche et appuyant cette demande dans le dossier de présentation.

- **Perspective**

Le projet est en bonne voie. Les habitants ont remis le dossier de présentation à la cellule marché de la Ville de Bruxelles et a pu les rencontrer par visioconférence. La ville, au vu de la démarche et des éléments apportés par le comité de marché, est très positive quant à la décision de l'échevin du commerce.

Le comité et les travailleurs sociaux du Mellery sont très motivés de faire de ce lieu un endroit qui dépasse la fonction première d'un marché.

Activité N°3
Action Foyer Laekenois
Activité régulière
Nombre de participants : 6 à 28 participant.e.s
Heures : 12h30
Localité : Laeken
Animation et coordination : PICOL asbl
Traces : PV des réunions, enregistrements des rencontres

Dates	Horaires	Nb part	Objet / Contenu
20/09/21	14h00-16h30 (2h30)	10	Interpellation des habitants du Mellery concernant leurs charges.
04/10/21	10h00-12h00 (2h00)	20	Préparation de la venue du directeur du Foyer Laekenois au Mellery. Récolte en plénière des problèmes individuelles et construction de l'interpellation collective.
06/10/21	10h00-12h30 (2h30)	28	Rencontre entre le directeur du Foyer Laekenois et les habitants du quartier Mellery.
14/10/21	14h00-15h30 (non comptabilisées)	6	Rencontre entre partenaires pour relancer l'action Foyer Laekenois dans tous les quartiers.

01/12/21	14h00-16h00 (non comptabilisées)	7	Rencontre entre partenaires pour évaluer la rencontre et préparer la suite.
08/12/21	9h30-12h30 (3h00)	17	Rencontre avec les habitants du quartier Square Prince Léopold et préparation de la venue du directeur du Foyer Laekenois. Récolte en plénière des problèmes individuelles et construction de l'interpellation collective.
17/12/21	14h00-16h30 (2h30)	21	Rencontre entre le directeur du Foyer Laekenois et les habitants du quartier Square Prince Léopold.

- **Contexte**

L'action transversale d'interpellation auprès du Foyer Laekenois trouve son origine dans les problématiques communes de différents groupes d'habitants de logements sociaux de la SISF Foyer Laekenois accompagnés majoritairement par l'asbl PICOL.

Pour retrouver l'origine complète de la démarche, elle se retrouve dans le rapport d'activité 2020, page 41.

Pour rappel, nous avons commencé l'année 2020 par de nouvelles rencontres avec les habitants porteurs de l'interpellation auprès du Foyer Laekenois. L'objectif étant de concrétiser les pistes d'actions proposées par les habitants et validées par le Conseil d'Administrations du Foyer Laekenois, à savoir :

- Améliorer la *communication* et le *suivi des dossiers individuels*.
- L'engagement de venir lors *d'une journée visite* sur chaque site, visite organisée par les locataires, afin que les habitants présentent et expliquent aux nouveaux administrateurs leur quartier.
- La tenue, *une fois par an*, *d'une journée* similaire à celle du 7 décembre afin d'assurer une continuité dans un changement systémique positif de la SISF.
- La tenue, *deux fois par an*, *d'une après-midi* rencontre au sein de chaque site permettant de communiquer sur des problématiques spécifiques aux différents quartiers.

Comme vous vous en doutez, le COVID est venu bousculer cet agenda en 2020, empêchant les rencontres physiques et les rassemblements.

Concernant la description du public de cette action et les objectifs, vous pouvez les retrouver dans le rapport 2020, page 43.

- **Processus**

Le 20 septembre, nous avons été interpellés par les habitants du quartier Mellery à propos de charges comprises dans leurs bulletins de loyer. Ce sont donc eux qui ont été à l'origine de la reprise de l'action Foyer Laekenois.

Préparation des rencontres par site

Afin de préparer au mieux les deux rencontres de cette année 2021, nous nous sommes réunis avec les habitants et les partenaires sociaux de chaque site afin de construire l'interpellation qui allait suivre.

A chaque fois, le processus fût le même. Tout d'abord, l'asbl Picol s'est chargée de remettre la démarche dans son contexte en rappelant le chemin parcouru et les victoires accomplies ainsi que les objectifs définis en assemblée. Ensuite, en plénière et chacun à son tour ; chaque habitant fût invité à partager ses soucis et ses colères concernant son rapport avec son propriétaire le Foyer Laekenois. Nous avons également questionné ce rapport avec la société de logement immobilière au regard de la dernière interpellation et des promesses tenues par ces derniers afin d'évaluer l'action en cours. L'asbl Picol était responsable de synthétiser tous ces propos.

Une fois le tour de chacun terminé, l'assemblée a construit son interpellation en rassemblant les propos similaires et en définissant les priorités. Un porte-parole a été nommé parmi les habitants afin d'introduire la démarche au directeur du Foyer Laekenois le jour de la rencontre.

Rencontre entre le directeur et les habitants

Le directeur est donc venu à la rencontre des habitants dans les quartiers Mellery et Square Prince Léopold. Ces deux rencontres ont rassemblé beaucoup d'habitants, principalement concernant le quartier Mellery.

De nouvelles personnes, n'ayant pas assistées aux réunions préparatoires, sont venues participer à ces moments. Cela a parfois créé des incompréhensions vis à vis des habitants dépositaires de la démarche, se questionnant sur certaines interventions qui revenaient sur un point déjà résolu précédemment. Les habitants ayant participé aux réunions de préparation ont tout de suite réexpliqué la démarche permettant une clarté et une efficacité de la rencontre et des interventions. Si nous citons cette anecdote, c'est pour souligner la prise de position des habitants ayant suivi le processus, le changement de rapports vis à vis du projet. Ils étaient à l'origine de l'interpellation, ils en sont maintenant les garants.

Les rencontres ont été à chaque fois enregistrées et retranscrites en vue d'une évaluation.

- **Partenariats**

- Maison de Quartier Mellery
- Cité Modèle asbl

- **Perspectives**

Les prochaines étapes sont multiples. Tout d'abord, évaluer ces deux premières rencontres avec les habitants des sites. Pour cela, nous allons nous servir de l'enregistrement de la rencontre afin de consigner les échanges et les prises de responsabilités. Un document de synthèse sera remis aux habitants et une « veille » sera observée jusqu'à la prochaine rencontre.

Ensuite, nous allons organiser les rencontres pour les deux autres sites (Cité Modèle et Quartier Nord). Le même processus sera sans doute utilisé.

Et enfin, nous allons reproduire une journée similaire au 7 décembre 2019 (voir rapport 2019, « Action Foyer Laekenois »). Le but étant d'assurer une continuité dans un changement systémique positif de la SISF Foyer Laekenois.

Activité N°4
Modèle Ta Cité
Activité régulière
Nombre de participants : de 3 à 24 participant.e.s
Heures : 42h30
Localité : Laeken
Animation et coordination : PICOL asbl, BRAVVO asbl, Cité Modèle asbl
Traces : PV des réunions, Flyers d'évènement, Photos, un four à pain

Dates	Horaires	Nb part.	Objet / Contenu
26/02/21	14h00-15h30 (1h30)	4	Comité de délégués. Interpellation des délégués immeuble 699. État des lieux de leur fonction dans leur immeuble.
14/04/21	9h30-11h30 (non comptabilisées)	3	Four à pain. Réunion entre partenaires pour la relance du projet. Explication de l'origine et du chemin parcouru aux nouveaux travailleurs.
19/04/21	15h00-16h30 (non comptabilisées)	4	Four à pain. Réunion entre partenaires pour la relance du projet.
06/05/21	13h00-15h00 (non comptabilisées)	4	Four à pain. Réunion entre partenaires pour la relance du projet.

27/05/21	11h00-12h30 (1h30)	7	Four à pain. Rendez-vous avec les habitants porteurs du projet. Reprise du processus et définition des prochaines étapes. Distribution des rôles et responsabilités.
15/07/21	10h00-12h00 (non comptabilisées)	4	Four à pain. Rendez-vous entre partenaires pour évaluer l'appel à projet de base et budgétiser la construction.
27/07/21	12h00-15h30 (non comptabilisées)	4	Four à pain. Rencontre avec l'architecte du projet. Planification des travaux.
29/07/21	14h00-17h00 (3h00)	15	Four à pain. Mobilisation et communication autour du projet au Quartier d'été de la Cité Modèle.
02/09/21	10h30-12h00 (non comptabilisées)	3	Four à pain. Rendez-vous entre partenaires. Fabrication du visuel pour communiquer le projet aux habitants.
03/09/21	15h00-16h00 (non comptabilisées)	4	Modèle Ta Cité. Rencontre partenaire pour expliquer l'origine du projet, ses pistes d'action et sa méthodologie. Planification de la prochaine soirée.
14/09/21	16h00-17h30 (non comptabilisées)	3	Modèle Ta Cité. Préparation de l'animation de la soirée Modèle Ta Cité entre partenaires.
15/09/21	16h30-18h30 (2h00)	6	Comité de délégués. Interpellation du délégué de l'immeuble 10 concernant les problèmes de propreté de son immeuble.

21/09/21	16h00-18h30 (2h30)	5	Comité de délégués. Préparation, avec l'immeuble 10 de la rencontre avec le directeur du Foyer Laekenois, les travailleurs sociaux du site Cité Modèle et l'échevine de la propreté de la ville de Bruxelles
22/09/21	16h45-18h45 (2h00)	11	Comité de délégués. Rencontre entre le directeur du Foyer Laekenois, les travailleurs sociaux du site Cité Modèle et l'échevine de la propreté de la ville de Bruxelles. Interpellation du délégué d'immeuble.
30/09/21	9h30-11h00 (non comptabilisées)	4	Comité de délégués. Réunion entre partenaires pour évaluer le projet et préparer la prochaine rencontre.
05/10/21	15h30-18h00 (2h30)	7	Comité de délégués. Rencontre du comité de délégués. État des lieux du projet et évaluation de leur rôles et responsabilités au sein de leurs bâtiments.
07/10/21	17h30-21h00 (3h30)	24	Modèle Ta Cité. Soirée Modèle Ta Cité. Relance des soirées, définition commune des objectifs et planification des prochaines rencontres par thématiques prioritaires.
11/10/21	13h30-15h30 (non comptabilisées)	4	Modèle Ta Cité. Évaluation de la soirée Modèle Ta Cité et préparation de la suite.
18/10/21	9h00-13h00 (4h00)	5	Four à pain : construction de la façade.
19/10/21	9h00-13h00 (4h00)	6	Four à pain : construction de la façade.
20/10/21	9h00-13h00 (4h00)	4	Four à pain : construction de la façade.

25/10/21	9h00-13h00 (4h00)	5	Four à pain : construction de la voute.
26/10/21	9h00-13h00 (4h00)	8	Four à pain : construction de la voute.
27/10/20	9h00-13h00 (4h00)	9	Four à pain : construction de la voute.
04/11/21	9h30-11h30 (non comptabilisées)	4	Four à pain . Réunion partenaires.
30/11/21	12h30-14h00 (non comptabilisées)	4	Four à pain . Évaluation de la construction avec l'architecte.

- **Contexte**

Comme expliqué dans les rapports précédents, l'action du PICOL à la Cité Modèle trouve sa genèse en 2016 dans un constat : celui de la méconnaissance et du peu d'intérêt des habitants en ce qui concerne les enjeux et l'avancement du futur projet Néo, projet urbanistique sur le plateau du Heysel posant questions. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le rapport 2020, page 49.

Le site Cité Modèle étant spécifique par son lien direct avec la SISP Foyer Laekenois, les différents projets développés par les habitants (et accompagnés par l'asbl PICOL) auront tous en commun cette nécessité de comprendre, d'analyser et de déconstruire leurs rapports au Foyer Laekenois. Les habitants se questionneront donc sur qui est le Foyer Laekenois ? Comment l'interpeller pour obtenir ce que l'on souhaite ? Quelles sont les bonnes stratégies à adopter ?

Le début de l'année 2021 a été marquée par l'arrivée de nouveaux travailleurs sociaux dans les structures en partenariats sur ce projet (asbl Cité Modèle et asbl BRAVVO). Cela a donc demandé de transmettre l'origine, la méthodologie, et le chemin déjà parcouru à ces nouveaux travailleurs.

- **Description du public**

Le public de cette action se compose de 6 à 40 habitants. Leurs âges varient de 20 à 65 ans. Elles/ils sont tou.te.s locataires du Foyer Laekenois et vivent sur le site Cité Modèle, d'origines diverses.

Attentes et besoins

- Comprendre le fonctionnement du Foyer Laekenois.
- Améliorer leur lieu de vie (tant leur logement que les espaces communs).
- Une observation importante est que la majorité des personnes composant cette action n'ont pas de travail rémunéré, donc pas une place valorisée par le travail et un sentiment de moindre légitimité. Le fait de s'investir dans un collectif et d'être reconnu permet de se (re)valoriser socialement. Ils viennent donc en partie chercher, à travers les réunions, une utilité, un rôle, une place sociale, une autre définition d'eux-mêmes. La conséquence peut être, parfois, des égos difficiles à gérer car il peut y avoir surinvestissement de leurs rôles.

- **Objectifs**

La finalité

Que les habitants s'impliquent et prennent une part active à la vie, à la gestion et l'amélioration de leur lieu de vie, dans la revendication de leurs droits (logement, vie digne, égalité, ...). Qu'ils s'engagent dans l'invention de nouvelles pratiques.

Les objectifs généraux

- Développer une capacité d'analyse critique des réalités sociales et locales.
- Soutenir et accompagner les actions citoyennes porteuses du sens de l'intérêt général et du bien commun.
- Se positionner en interlocuteur privilégié du dialogue avec le Foyer Laekenois.
- Prise de conscience de sa capacité d'agir.

Les objectifs opérationnels

- Informer sur les droits et les devoirs
- Comprendre les enjeux et les positions, intérêts et stratégies des acteurs (fonctionnement du Foyer Laekenois,

- Définir les processus d'action (constituer un collectif en définissant les étapes, le rôle, le sens pour créer le comité de quartier, récolter les constats pour interpellier le directeur du Foyer Laekenois...) pour pouvoir contester et revendiquer ses droits
- Créer un groupe pour constituer un comité de quartier
- Réfléchir et mettre en place (élections) un système de représentants d'immeubles pouvant porter des revendications collectives
- Faire l'apprentissage du fonctionnement de la démocratie dans un groupe

- **Processus**

Soirée Modèle Ta Cité : Relance des soirées.

Lors de la soirée Modèle Ta Cité de cette année 2021, nous avons encore accueilli de nouveaux habitants, montrant l'intérêt du projet dans le quartier et le besoin d'espace de rencontre et de liens qui sont malheureusement trop peu présents à la Cité Modèle. La méthodologie fût la suivante. Dans un premier temps, nous avons soigné l'accueil. Comme à chaque fois, un repas à partager est proposé. Ensuite, nous avons fait un tour de présentation pour que chacun puisse se connaître. Après cela, l'objectif était de rappeler l'envie de ces soirées, des moments de rencontres et de discussions, de partage de réalités de vie. Ces constats une fois partagés ont toujours pour but d'alimenter un état des lieux du quartier, permettant de construire des pistes d'action répondant au diagnostic posé.

Lors de cette rencontre, nous avons utilisé le jeu DIXIT, un jeu de carte au visuel figuratif. Les habitants étaient invités à choisir deux cartes, une représentant l'image qu'ils avaient de leur Cité Modèle actuellement, l'autre traduisant leurs espoirs quant au devenir de leur lieu de vie. Personne après personne, un tour de table a été réalisé. Ce moment a permis de dégager une thématique semblant être prioritaire pour le groupe présent : celle de la jeunesse. Contrairement aux idées reçues, ce n'était pas une vision négative des jeunes de la Cité qui a été partagée mais plus une anxiété, une inquiétude vis à vis du futur de cette jeunesse aux vues des chances et des opportunités (espace, travail, logement, ...) qui lui sont trop peu offertes dans le quartier. Le groupe a donc décidé d'organiser les prochaines soirées Modèle Ta Cité autour de cette thématique et d'inviter cette jeunesse à ce moment. Les invitations ont été lancées et la prochaine rencontre se fera en partenariat avec le centre de jeune Averroès de l'asbl BRAVVO. L'objectif sera de rentrer concrètement dans le diagnostic : « Quelle place pour la jeunesse à la Cité Modèle ? ».

Comité de délégués : Qui nous représente ?

Le projet Comité de délégués de la Cité Modèle, démarré en 2018, a pour objectif la création d'un comité d'habitants représentant chaque immeuble du site Cité Modèle. Pour comprendre au mieux ce projet, nous vous invitons à consulter le rapport 2020, page 52.

Le délégué de l'immeuble 10, dernier délégué élu du comité, a interpellé le PICOL cette année au sujet d'un (très) mauvais aménagement du local poubelle de son immeuble provoquant nuisible, dépôt sauvage et insalubrité. Nous nous sommes réunis une première fois avec les habitants de son immeuble afin de bien comprendre la situation et de centraliser tous les éléments problématiques. Le délégué, à travers la demande collective de son immeuble, a interpellé le directeur du Foyer Laekenois et organiser une rencontre. Un nouvel immeuble est venu se greffer à cette démarche, dénonçant également des dépôts sauvages en face de son immeuble. Un habitant de ce bâtiment a contacté le cabinet de l'échevine de la propreté. Elle s'est rajoutée à la rencontre déjà prévue avec le directeur du Foyer Laekenois. Afin de préparer ce moment, nous nous sommes réunis avec les habitants pour lister les problèmes et proposer des solutions durant la réunion.

La réunion a eu lieu au sein des bureaux du Foyer Laekenois où était rassemblés l'échevine de la propreté, le directeur du Foyer Laekenois, les représentants des habitants des deux immeubles concernés et les partenaires sociaux qui accompagnent le projet comité de délégué. Les représentants des immeubles ont pu se faire entendre, obtenir des réponses à certaines zones d'ombres et des promesses d'amélioration de la situation ont été mises sur la table. Nous restons bien entendu très attentifs à la suite des événements.

Four à pain

Comme dit l'année passée (voir rapport d'activité page 53), le four à pain n'attendait plus que le feu vert pour être construit. Le budget avait été défini, les moyens financiers récoltés à travers un appel à projet de la Ville, les étapes de construction planifiées par l'architecte du projet.

L'année 2021 a vu les premières étapes de la construction se réalisées. C'est évidemment une étape très importante du projet qui rappelons le, a mis beaucoup de temps à se concrétiser. Les habitants ont construit la façade ainsi que la voûte du four à pain, encadré par l'architecte.

- **Partenariats**

- BRAVVO asbl
- Cité Modèle asbl

- **Effets de l'action**

- Les locataires comprennent les enjeux et positions, intérêts et stratégies des acteurs et prennent position face à l'autorité.
- Les habitants sortent de la plainte, demandent, proposent et revendiquent.
- Ils possèdent les moyens de contester.

- **Perspectives et difficultés**

Four à pain

Nous organiserons des formations ainsi que l'inauguration en début d'année 2022. Le collectif du four à pain doit être remobilisé afin de constituer un groupe responsable pour la suite. Cela laisse entendre la définition de règles commune, de rôles à distribuer, d'évènements à imaginer, ... comme vous le voyez, il y en a encore beaucoup à faire autour de ce projet.

Comité de délégués

Le Comité de délégués a du mal à avancer pour trois raisons. La première est la lourdeur du processus d'élection de représentants d'immeubles, demandant beaucoup de temps et de ressources humaines. La deuxième est la très grande différence entre chaque délégué concernant les problématiques vécues au sein des immeubles ainsi que la méthode employée pour assumer leur fonction de représentant. Enfin, la troisième est le flou qui semble naître concernant l'objectif du projet pour les partenaires sociaux accompagnant la démarche. En effet, le turnover au sein des associations ne permet pas une transmission constante du sens même du projet ce qui engendre un essoufflement du groupe et un décalage entre le projet initial et l'appropriation de celui-ci par les nouveaux travailleurs.

Ces trois raisons questionnent l'asbl quant à l'avenir du projet. L'année 2022 sera l'occasion d'évaluer cette dynamique, tant avec les habitants que les partenaires.

Modèle Ta Cité

Début des soirées « jeunesse » avec les habitants de la Cité Modèle comme dit ci-dessus.

Ouverture

Comme dit pour le rapport 2019 et 2020, l'envie est encore de laisser un « espace » libre, propice à l'éclosion de nouveaux projets : ne pas « surinvestir » les projets déjà existants afin de permettre aux habitants de se projeter dans d'autres actions.

Activité N°5
Atelier numérique
Activité régulière
Nombre de participants : entre 7 et 9 participant.e.s
Heures : 84h00
Localité : Laeken
Animation et coordination : PICOL asbl
Traces : PV habitants, note « Semaine Numérique », texte des habitantes, outils pédagogiques, PV rencontre avec acteurs numériques, ouvrage collectif.

Dates	Horaires	Nb part.	Objet / Contenu
12/01/21	9h00-12h30 (3h30)	8	Atelier numérique. Relance de l'atelier. Rappel des rencontres et travaux de l'année passée et programmation de l'année à venir.
14/01/21	9h00-12h30 (3h30)	5	Atelier Amorce. Début de l'atelier numérique de l'école des devoirs Amorce asbl. Rencontre des participants et état des lieux des demandes d'aides individuelles.
19/01/21	9h00-12h30 (3h30)	8	Atelier numérique. Retour sur l'ouvrage collectif entrepris l'année dernière et mise ne page des textes produits. Présentation du logiciel de traitement de texte Word et exercices d'appropriation.
21/01/21	9h00-12h30 (3h30)	5	Atelier Amorce. Suite de l'atelier numérique d'Amorce. Présentation des sites d'exercices pour apprendre à écrire en français.
26/01/21	9h00-12h30 (3h30)	9	Atelier numérique. Réservations en ligne et formulaire numérique. Identification des pièges et arnaques via des vidéos pédagogiques.

29/01/21	9h00-12h30 (3h30)	9	Atelier numérique. Relecture collective et impressions du livre « 7 femmes et leurs histoires » issu de l'atelier.
02/02/21	9h00-12h30 (3h30)	8	Atelier numérique. Réservations en ligne et formulaire numérique. Suite. « Payement en ligne, quelles sont les comportements à éviter ? ».
04/02/21	9h00-12h30 (non comptabilisées)	2	Atelier Amorce. Transformation de l'atelier en informaticien public.
09/02/21	9h00-12h30 (3h30)	7	Atelier numérique. Adresse mail, introduction. Création collective d'une adresse mail. « Par quel chemin passé et quels sont les points importants à ne pas oublier ? ».
11/02/21	9h00-12h30 (non comptabilisées)	2	Informaticien public. Amorce asbl.
16/02/21	9h00-12h30 (3h30)	8	Atelier numérique. Adresse mail, suite. « Comment mettre une pièce jointe à son mail ? ». Déconstruction de la généalogie des fichiers numérique sur un ordinateur et explication des différents types de fichier (word, mp3, jpeg, ...).
18/02/21	9h00-12h30 (non comptabilisées)	1	Informaticien public. Amorce asbl. Suite
23/02/21	9h00-12h30 (3h30)	7	Atelier numérique. Adresse mail, suite. « Courriel frauduleux, comment ne pas tomber dans le piège ? ». Vidéo de sensibilisation et débat sur le sujet. Constitution d'un inventaire des trucs et astuces.
25/02/21	9h00-12h30 (non comptabilisées)	1	Informaticien public. Amorce asbl.

	comptabilisées)		
02/03/21	9h00-12h30 (3h30)	8	Atelier numérique. Adresse mail, suite. « Courriel frauduleux, comment ne pas tomber dans le piège ? », suite. Exercice pour échapper aux virus, exemple de cas concret.
04/03/21	9h00-12h30 (non comptabilisées)	2	Informaticien public. Amorce asbl.
09/03/21	9h00-12h30 (3h30)	8	Atelier numérique. Adresse mail, suite et fin. Exercices d'envois de mails avec pièces jointe. Le thème : la journée des droits des femmes.
16/03/21	9h00-12h30 (3h30)	9	Atelier numérique. Logiciels anti malware et début du smartphone. Présentation et installation de logiciel antivirus et début de volet smartphone de l'atelier.
30/03/21	9h00-12h30 (3h30)	8	Atelier numérique. Smartphone, suite. « <i>Ordinateur et smartphone : quelle différence ?</i> ». Débat sur l'utilisation des outils numérique et de leurs pertinences.
06/04/21	9h00-12h30 (3h30)	7	Atelier numérique. Smartphone, suite. « <i>Petite histoire du smartphone</i> ». Recherche sur le début du téléphone mobile et débat sur les chances et dangers.
13/04/21	9h00-12h30 (3h30)	8	Atelier numérique. Smartphone, suite. « <i>Accéder à son smartphone sur son ordinateur</i> ». Comment connecter son smartphone ? Quel logiciel utiliser ? Comment rester ordonné sur son appareil ?
20/04/21	9h00-12h30 (3h30)	7	Atelier numérique. Smartphone, suite. « <i>Barre d'état, notifications, paramètres</i> ». A quoi signifie les icones sur son smartphone ? Et qu'est-ce que leurs activations (wifi, géolocalisation, ...) impliquent.
27/04/21	9h00-12h30 (3h30)	9	Atelier numérique. Smartphone, suite. « <i>Barre d'état, notifications, paramètres</i> », suite.

11/05/21	9h00-12h30 (3h30)	7	Atelier numérique. Smartphone, suite. « <i>Trier ou classer vos photos/vidéos via votre PC</i> ». Analyse de l'arborescence.
25/05/21	9h00-12h30 (3h30)	8	Atelier numérique. Smartphone, suite. « <i>Comment sauvegarder ces données ?</i> ». La carte mémoire, sur un ordinateur et sur le Cloud.
01/06/21	9h00-12h30 (3h30)	8	Atelier numérique. Smartphone, suite. Débat sur les frais bancaires qui augmentent et les applications bancaires sur le smartphone.
15/06/21	9h00-12h30 (3h30)	9	Atelier numérique. Jeux vidéo. Présentation de l'histoire du jeux vidéo et atelier ludique.
22/06/21	9h00-12h30 (3h30)	7	Atelier numérique. L'application It's Me et le dossier médical numérique. Explication de l'application, construction d'alternatives. Analyse en plénière de l'arrivé du dossier médicale numérique.
29/06/21	9h00-12h30 (3h30)	8	Atelier numérique. Repas de fin d'année et évaluation. Animation autour du jeu DIXIT pour juger de l'année parcourue et préparer les grands sujets de l'année prochaine.
07/09/21	9h00-12h30 (non comptabilisées)	1	Informaticien public. Amorces asbl.
14/09/21	9h00-12h30 (non comptabilisées)	2	Informaticien public. Amorces asbl.
02/11/21	9h00-12h30 (non comptabilisées)	1	Informaticien public. Amorces asbl.
23/11/21	9h00-12h30 (non comptabilisées)	1	Informaticien public. Amorces asbl.

- **Contexte**

A l'origine, le PICOL a initié une permanence informatique individuelle (sous la forme d'un « informaticien public ») suite à de nombreuses demandes de soutien numérique dans le quartier. Cet informaticien public avait un double objectif : créer un espace d'aide permettant aux habitants de venir poser tout type de question en rapport avec le numérique ET permettre de dresser un état des lieux numérique du quartier, de se rendre compte des demandes et manquements à ce sujet afin d'éventuellement transformer cette permanence en un groupe de travail de long terme.

Un groupe d'une dizaine de personnes s'est vite constitué et a donné naissance à l'atelier numérique actuel. Pour plus d'informations sur l'origine et la démarche, veuillez consulter le rapport 2020, page 60.

- **Description du public**

L'atelier numérique est un espace regroupant une dizaine de femmes du quartier Square Prince Léopold. Ces femmes ont entre 40 et 60 ans. Elles sont d'origines diverses : Maroc, Chili, Uruguay, France, Belgique, ...

Attentes et besoins

- Avoir accès aux infrastructures et équipements numériques et au réseau internet.
- Développer leurs capacités d'utilisation de l'outil numérique (smartphone, ordinateur, tablette).
- Avoir une aide pratique sur un problème précis ayant un impact direct sur leur situation (facture, mail, ...).
- Faire partie d'un groupe solidaire d'entraide numérique.
- Partager leurs soucis, problèmes permettant ainsi de ne plus se sentir seules face à d'éventuelles incompréhensions.
- Analyser, déconstruire et critiquer la place du numérique au sein de notre société.

- **Objectifs**

La finalité

Remédier aux inégalités d'accès et d'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'origine de la fracture numérique, dans le but de lutter contre les inégalités sociales qui en résultent.

Les objectifs généraux

- Concevoir une société numérique ouverte à l'épanouissement et au développement de chacun.
- (Ré)Appropriation et (ré) adaptation de l'outil numérique aux besoins sociaux, éthiques, culturels et économiques des citoyens.
- Développer chez les habitants des capacités d'analyse critique des réalités sociales.
- Se questionner sur la protection des données, sur les dérives (commerciales, sécuritaires...), et sur nos dépendances au numérique
- Questionner la présence des géants du numérique (GAFAM)
- Viser à acquérir des compétences numériques spécifiques.
- Analyse et compréhension des enjeux économique et politique du numérique.
- Faciliter l'expression des participantes.
- Porter un regard critique sur le numérique (la protection des données, les GAFAM...).

Les objectifs opérationnels

- Développer les compétences techniques informatiques des participantes.
- Participer collectivement à la rédaction d'un livre écrit sur programme.
- Partager des outils traitant des enjeux économique et politique du numérique.
- Augmenter leur autonomie informatique en s'exerçant collectivement (envoi de mails, ...).
- Création d'un collectif solidaire d'entraide et de débat.
- Informer sur les droits et les devoirs

- **Processus**

Atelier Numérique

La méthodologie de l'atelier numérique est restée la même que celle entreprise en 2020.

L'atelier est toujours construit en fonction des envies, demandes et questionnements du groupe. Il est animé par deux travailleurs du PICOL mais le contenu et la direction sont définis par les membres du groupe. Ce contenu et cette direction sont programmés pour une durée de plus ou moins quatre semaines (un mois). Ces quatre semaines de projection nous permettent d'avancer pas à pas et d'évaluer les besoins en temps de chaque thématique. Nous découvrons ensemble par quel chemin nous allons passer tout en définissant sa durée pour ne pas se perdre et avancer dans le programme.

Un document synthétique est remis aux participantes à la fin de ces quatre semaines.

En parallèle, et comme expliqué dans le rapport 2019 et 2020 (cfr. Rapport 2020, pg 63), un projet de temps long a été mené par le groupe atelier numérique.

Le projet développé par les participantes de l'atelier fût de rédiger un ouvrage collectif rassemblant leurs histoires, petites ou grandes, réelles ou fictives. L'année passée, nous avons donc décidé de consacrer un moment de l'atelier afin qu'elles puissent écrire leurs histoires.

L'atelier a pu concrétiser ce projet cette année. Nous avons finalisé l'écriture, mis en page l'ouvrage et commandé les impressions. Toutes les femmes de l'atelier ont pu recevoir leur ouvrage en plusieurs exemplaires.

Ce projet fût une belle aventure. Grâce à lui, nous avons pu explorer le clavier, les logiciels de traitements de texte, la mise en page, la sauvegarde de fichiers, la création de dossiers, ... Mais aussi et surtout, les membres de l'atelier ont pu partager leurs histoires, parfois dures, et participer à un projet collectif donnant un résultat concret. Il y a une grande fierté durant la distribution de l'impression finale. Beaucoup d'entre elles l'ont partagées à leurs connaissances.

Informaticien public

Nous avons eu plusieurs demandes venant de parents d'une école des devoirs partageant nos locaux à ce moment-là, l'Amorce asbl. Nous avons donc mis en place un informaticien public, une aide individuelle informatique se déroulant tous les jeudis matin, de 10h00 à 12h00. Le but de ces

moments étaient les mêmes que ceux qui ont lancés l'atelier numérique du mardi matin : répondre aux demandes urgentes ET poser un diagnostic permettant un travail en collectif. Cependant, au fil des semaines, les présences à ces jeudis matin ont diminuées fortement. Nous nous sommes vite rendu compte que nous ne pouvions malheureusement pas mobiliser deux travailleurs toutes les semaines durant une matinée pour un projet ne rassemblant parfois qu'une personne, parfois même aucune. Nous avons donc décidé d'arrêter ce moment tout en restant attentif aux éventuelles nouvelles demandes.

- **Les outils**

- Ordinateurs
- Projecteur
- PV Numérique
- Carnet pédagogique numérique

- **Effet de l'action**

- Créer un collectif solidaire face à certaines frustrations que peut créer la société numérique. Ce collectif permet de ne plus se sentir seul et ignorant face aux multiples impositions et injonctions à l'utilisation du numérique.
- Une meilleure compréhension pratique de l'ordinateur et du smartphone. L'évolution dans la maîtrise de l'utilisation se fait déjà sentir. Du contrôle de la souris à la compréhension des enjeux relatifs aux données personnelles, les débats menés et les exercices pratiques permettent, semaine après semaine, une évolution positive et significative de leur rapport à l'informatique.

- **Perspectives et difficultés**

- Créer un Espace Public Numérique dans le quartier géré entièrement par les membres de l'atelier numérique pour créer un effet « boule de neige ».

- Créer des modules pédagogiques à destination des travailleurs permettant de partager notre expérience d'accompagnement de collectif autour de cette thématique / partager les carnets pédagogiques créés.
- Le nouveau projet de temps long qu'aimeraient entreprendre les participantes de l'atelier en 2022 serait la création d'une chaîne YouTube. L'objectif ? Expliquer ce qu'elles apprennent à l'atelier dans l'idée de « passer le savoir ».
- En raison de nos problèmes de locaux expliqués ci-dessus, nous allons sans doute être confrontés en 2022 à des déménagements mettant en danger la pérennité du projet Atelier Numérique. Ce projet devait se « fixer » au sein du CAPLA dans un espace formation. Malheureusement, le retard de travaux ne va pas nous permettre d'investir ce lieu rapidement.

Échanges culturels

Activité N°9 Fête des lumières Activité régulière Date : 22 décembre 2020 Nombre de participants : de 2 à 500 participant.e.s Heures : 63h00 Localité : Laeken Animation et coordination : PICOL asbl Traces : Film, photos, flyers, dossiers de présentation et d'évaluation, PV			
Dates	Horaires	Nb part.	Objet / Contenu
14/07/21	9h00-12h00 (non comptabilisées)	3	Réunion de lancement de l'évènement Fête des Lumières en partenariat avec la Compagnie de la Sonnette.
31/08/21	9h00-12h00 (non comptabilisées)	2	Suite du lancement de l'évènement Fête des Lumières en partenariat avec la Compagnie de la Sonnette.
13/09/21	14h00-16h00 (non comptabilisées)	3	Suite du lancement de l'évènement Fête des Lumières en partenariat avec la Compagnie de la Sonnette.
28/09/21	13h30-16h00 (non comptabilisées)	18	Rencontre avec les partenaires associatifs à la Maison de Quartier Bockstael.

	comptabilisées)		
21/10/21	13h30-16h00 (non comptabilisées)	13	Suite de l'organisation de l'évènement Fête des Lumières en partenariat avec la Compagnie de la Sonnette.
29/10/21	9h00-12h00 (non comptabilisées)	3	Organisation de la semaine de stage de Toussaint.
01/11/21	9h00-17h00 (8h00)	40	Stage de Toussaint. Création de bannières et des différents bouts de parade. « Que signifie la lumière pour vous ? ». Atelier artistique en partenariat avec la compagnie de la Sonnette. Renforcement du réseau et partage autour du message de la Fête de Lumières.
02/11/21	9h00-17h00 (8h00)	35	Stage de Toussaint. Création de bannières et des différents bouts de parade. « Que signifie la lumière pour vous ? ». Atelier artistique en partenariat avec la compagnie de la Sonnette. Renforcement du réseau et partage autour du message de la Fête de Lumières.
03/11/21	9h00-17h00 (8h00)	28	Stage de Toussaint. Création de bannières et des différents bouts de parade. « Que signifie la lumière pour vous ? ». Atelier artistique en partenariat avec la compagnie de la Sonnette. Renforcement du réseau et partage autour du message de la Fête de Lumières.
04/11/21	9h00-17h00 (8h00)	34	Stage de Toussaint. Création de bannières et des différents bouts de parade. « Que signifie la lumière pour vous ? ». Atelier artistique en partenariat avec la compagnie de la Sonnette. Renforcement du réseau et partage autour du message de la Fête de Lumières.
05/11/21	9h00-17h00 (8h00)	48	Stage de Toussaint. Création de bannières et des différents bouts de parade. « Que signifie la lumière pour vous ? ». Atelier artistique en partenariat avec la compagnie de la Sonnette. Renforcement du réseau et partage autour du message de la Fête de Lumières.

10/11/21	13h00-16h00 (3h00)	15	Suite des ateliers créatif au sein des associations. Création de bannières et des différents bouts de parade. « Que signifie la lumière pour vous ? ». Atelier artistique en partenariat avec la compagnie de la Sonnette. Renforcement du réseau et partage autour du message de la Fête de Lumières.
16/11/21	13h00-16h00 (non comptabilisé)	4	Réunion budget de l'évènement.
17/11/21	13h30-16h30 (3h00)	10	Suite des ateliers créatif au sein des associations. Création de bannières et des différents bouts de parade. « Que signifie la lumière pour vous ? ». Atelier artistique en partenariat avec la compagnie de la Sonnette. Renforcement du réseau et partage autour du message de la Fête de Lumières.
24/11/21	13h30-16h30 (3h00)	15	Suite des ateliers créatif au sein des associations. Création de bannières et des différents bouts de parade. « Que signifie la lumière pour vous ? ». Atelier artistique en partenariat avec la compagnie de la Sonnette. Renforcement du réseau et partage autour du message de la Fête de Lumières.
01/12/21	13h30-16h30 (3h00)	21	Suite des ateliers créatif au sein des associations. Création de bannières et des différents bouts de parade. « Que signifie la lumière pour vous ? ». Atelier artistique en partenariat avec la compagnie de la Sonnette. Renforcement du réseau et partage autour du message de la Fête de Lumières.
07/12/21	15h-17h00 (non comptabilisé)	3	Réunion de préparation pratique de la Fête des Lumières.
08/12/21	13h30-16h30 (3h00)	7	Suite des ateliers créatif au sein des associations. Création de bannières et des différents bouts de parade. « Que signifie la lumière pour vous ? ». Atelier artistique en partenariat avec la compagnie de la Sonnette. Renforcement du réseau et partage autour du message de la Fête de Lumières.
09/12/21	13h30 – 17h30 (non	19	Rencontre avec les partenaires et acteurs de la parade lumineuse. Dernière organisation.

	comptabilisées)		
15/12/21	14h00 – 16h00 (2h00)	8	Rencontre avec les bénévoles de la Fête des Lumières.
15/12/21	14h00 – 16h00 (2h00)	12	Suite des ateliers créatif au sein des associations. Création de bannières et des différents bouts de parade. « Que signifie la lumière pour vous ? ». Atelier artistique en partenariat avec la compagnie de la Sonnette. Renforcement du réseau et partage autour du message de la Fête de Lumières.
22/12/21	15h30 – 19h30 (4h00)	500	Fête des Lumières 2021
23/12/21	9h00 – 14h00 (non comptabilisées)	4	Rangement de l'évènement.

- **Contexte**

La Fête des Lumières de Laeken est une fête traditionnelle du quartier rassemblant les associations et les habitants de Laeken dans une parade lumineuse, orchestré par un.e metteur.euse en scène, pour célébrer ensemble le solstice d'hiver et vaincre l'obscurité par la lumière.

- **Historique**

Depuis 2007, la Fête des Lumières a vécu une évolution importante. Au départ, elle a été conçue comme une fête de sensibilisation destinée aux enfants du quartier, symbolisant une réappropriation de l'espace public par les familles du quartier. Au fil des années, elle a pris plus d'ampleur, attendue par de nombreux Laekenois et Laekenoise, cet évènement culturel et social intègre maintenant un grand nombre d'associations et d'habitants du quartier, rassemblant du plus petit au plus grand.

- **Description**

Pratiquement, l'asbl PICOL accompagne et coordonne les associations participantes afin de réfléchir, avec leur public, sur le sens qu'elle souhaite mettre dans leur participation. Des animations sont développées en amont afin de débattre et d'alimenter une réflexion autour de la lumière, du quartier, de ces enjeux.

Dans un second temps, l'objectif est de valoriser de façon artistique ces échanges. Il s'agira pour chacune des associations de construire son « bout de parade ». Transversalement, l'évènement est dirigé et mis en harmonie par un.e responsable artistique engagé.e par le PICOL asbl.

Symboliquement, cette fête manifeste / symbolise le refus de tomber dans un fatalisme aliénant afin de laisser toute sa place à l'espoir et à plus de solidarité.

Ce moment met en valeur le pouvoir collectif d'agir (au-delà de toute appartenance culturelle et / ou générationnelle) pour reconstruire un avenir plus lumineux. Il symbolise également le pouvoir qu'ont les habitants de se réapproprier l'espace public de manière positive et créative ainsi que de lutter contre un sentiment d'insécurité présent chez beaucoup d'entre eux. Dynamique laekenoise devenue célèbre, elle permet d'investir de nombreuses personnes dans un projet commun, ainsi que de donner une visibilité aux actions des associations du quartier.

La fête des lumières est significative de notre approche des échanges culturels, la réalisation d'une création commune basée sur la diversité des origines, cultures et convictions. En ce sens, elle participe à l'émergence d'une culture du quartier et nous créons ensemble une mémoire collective à chaque fête. Elle a d'ailleurs été choisie par les habitants comme sujet pour la nouvelle fresque du parcours BD de la ville, se situant rue Ter Plast. Cet événement étant programmé en fin d'année, est devenu un rituel que laisse de côté pour un instant les problèmes de l'année.

- **La Fête des Lumières 2021**

Depuis 3 ans, la Fête des Lumières est organisée en collaboration avec la compagnie de la Sonnette.

Comme pour l'année précédente, nous avons dû nous adapter de nombreuses fois, suivant les interdictions et recommandations du gouvernement en matière de regroupement et d'événement public. Mais comme pour l'année passée, il était hors de question pour le PICOL d'annuler la fête. Vu que la Fête des Lumières rassemble entre 500 et 600 personnes, nous avons trouvé comme solution avec les partenaires du projet d'organiser un départ décalé des bouts de parade afin de ne concentrer qu'une partie des participants à la fois. Nous avons donc constitué trois groupes partant à des heures différentes.

Pour la Fête des Lumières 2021, les associations participantes ont été invitées à créer chacune une affiche avec les habitants côtoyant leurs structures. Ces affiches se retrouveront au début du bout de parade de chaque association sous forme de bannière.

Dans un premier temps, nous avons invité les structures participantes à la fête à réfléchir avec leurs « publics » à la réalisation de cette affiche : le sens de la lumière pour l'association, ce qu'ils ont envie de mettre en avant cette année, leurs messages, leurs espoirs pour l'année à venir, le visuel...

Dans un deuxième temps, les associations ont été conviées à une semaine de stage durant la semaine de Toussaint (du 2 au 5 octobre). Cette semaine s'est passée au sein de la Maison Mosaïque. De base, nous devions faire cette semaine au CAPLA (160 boulevard Emile Bockstael). L'énorme retard des travaux ne l'a pas permis. Les participants ont pu ainsi créer l'affiche concrètement, accompagnées de l'aide et du soutien de la Compagnie de la Sonnette supervisant l'ensemble du projet artistique. Au-delà de la « simple » conception de leurs bannières, ce stage a permis de rassembler dans un même lieu une énergie allant dans le même sens, toutes les associations de quartier se côtoyant durant toute la semaine, échangeant et partageant leurs réflexions et fabrication autour de la Fête des Lumières. Cela a réellement créé une émulsion.

Dans un troisième temps, nous avons rassemblé chacune à leur tour les trois bouts de parade à l'Institut Paul Henri-Spaak (point de départ). Le

trajet est le même que celui défini en 2019. La fin de parcours amènera la parade sur le square Prince Léopold (à confirmer) où aura lieu le final de la parade avec spectacle de feu, marionnette géante et fanfare.

- **Les participants**

La fête des lumières touche essentiellement les familles qui habitent ou fréquentent le quartier de Laeken, mais également les écoles ainsi que les associations.

L'Amorce asbl- l'Aquarelle- Au bord de l'Eau - Le Centre communautaire OASIS/ het jeugdcentrum Horizon - La Clef/B118- Le CPAS- Antenne Stéphanie/ het OCMW- antenne Stéfania- Le Colombier- Le Ges-L asbl- L'Interstice asbl - Parkfarm- Laeken Découverte/ Laken Onthuld- La Maison de l'Adolescence- L'ONE- Le CCBN-Maison de la Création- La Maison des enfants- La Maison de quartier Bockstael- Le PCS Léopold- La source Jaillissante asbl- Le service Propreté de la Ville de Bruxelles/ de netheidsdienst van Stad Brussel.

Récapitulatif

Développement local	Type d'activité	Heures	Participants
1. CSL			
a) Axe 2	a) Régulière	38h00	24 à 38
b) Axe 1	b) Ponctuelle	12h30	3 à 20
2. Quartier Mellery : le marché	Régulière	28h00	2 à 42
3. Action Foyer Laekenois	Ponctuelle	12h30	6 à 28
4. Modèle Ta Cité	Régulière	42h30	3 à 24
5. Atelier Numérique	Régulière	84h00	7 à 9
Échanges culturels			
8. Fête des Lumières	Ponctuelle	63h00	2 à 500
TOTAL		280h30	

Annexes

- **Présences aux formations (Coordination Sociale de Laeken, axe 2, page 17)**
- **Dossier CAPLA AO**
- **Comptes et bilan de l'association**

